50e ANNÉE. — N° 17.674

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 6, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes.	13f	24f	48f
France et Colonies...	14f	26f	48f
Etranger.	16f	35f	65f

La Petite Gironde

15 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 15 c.

1re ÉDITION

MERCREDI 24 NOVEMBRE 1920

SAINTE-FLORE

SOLEIL : lever 7h 13 ; coucher 4h 25

LUNE : P. L. le 26 ; D. Q. le 2

MAUVAIS PAS

Les événements se succèdent dans l'Est européen et dans le proche Orient, avec une telle précipitation et de si prodigieux renversements des situations militaires et diplomatiques, qu'ils tiennent dans une attention haletante et anxieuse tous ceux qui s'intéressent aux destinées extérieures de notre pays.

Ebranlé jusque dans ses assises les plus profondes par la formidable secousse de la guerre, le monde apparaît désaxé et livré au hasard souverain. Les Etats, qui devraient être les membres cohérents de la grande communauté internationale, sont comme les rouages d'une immense machine détraquée qui tourneraient sans s'engrener les uns sur les autres. Les vieilles vertus traditionnelles de la diplomatie — prudence, sagesse, précision — semblent emportées dans la tourmente comme plumes au vent; on dirait que les gouvernements, au lieu de se diriger, se meuvent à tâtons, chaotiquement, en d'aveugles sursauts.

Voyez en Russie. Contre Lenine et Trotsky nous soutenons, d'une part la Pologne, d'autre part Wrangel en Crimée. Prises ainsi entre les branches de la tenaille, les forces bolchevistes se débattent et s'essoufflent. Mais voilà que nous laissons nos amis polonais conclure avec Moscou une paix séparée, sans prendre aucune sécurité en faveur de Wrangel. Aussitôt, l'inévitable se produit : dégagées de tout souci à l'ouest, les armées bolchevistes se portent en masse sur Wrangel, elles le jettent à la mer avec les millions que nous lui avions confiés et qui vont rejoindre ceux que nous avions misés sur la carte Koltchak. Un moment rétabli par la victoire polonaise, le prestige français est de nouveau compromis par la déroute de ce Wrangel que notre gouvernement avait reconnu dans un geste bruyant, isolé et imprévu qui avait soulevé en Angleterre quelque mauvaise humeur. Le bolchevisme reprend des forces, et, s'il ne s'effondre pas avant le printemps, nos alliés polonais connaîtront peut-être l'imprudence du traité de Riga. C'est contre eux que pèsera la totalité de l'effort bolcheviste, désormais affranchi de toute autre préoccupation. Et, de ces événements qui menacent d'être les plus graves de tous ceux qui se sont déroulés depuis l'armistice, la France supportera le contre-coup, sinon en hommes, du moins en milliards, et peut-être par dizaines.

En Grèce, notre politique essuie un autre insuccès. Certes, nous avons engagé cette politique en accord avec l'Angleterre, mais c'est nous qui avons agi. C'est le représentant extraordinaire de la France, M. Jonnart, qui, d'un cuirassé français, a déposé Constantin, neutraliste et germanophile, pour mettre à sa place, sur le trône de Grèce, un jeune homme à la destinée tragique, qui devait servir de royal paravent au gouvernement personnel de M. Venizelos. Le ministre des affaires étrangères du « Grand Crétois » était un Grec d'origine, mais il avait acquis la nationalité française; c'était mon très distingué ami Politis, professeur à la Faculté de droit de Paris, où je l'ai d'ailleurs remplacé. Pendant quelques années, ce gouvernement, uniquement préoccupé, comme c'était son devoir, des intérêts de la Grèce, mais y incarnant tout de même l'esprit français, exerce la direction des affaires du pays autoritairement, sans le consulter. Mais, à mesure que la guerre s'enfonce dans le passé, il faut revenir à des conditions de plus en plus normales; il faut procéder à des élections. La question est nettement posée au peuple grec; c'est Constantin ou Venizelos. Le parti venizeliste est écrasé.

On peut s'indigner contre ce verdict; on peut s'élever contre l'ingratitude des démocraties; on peut dire que les Hellènes d'aujourd'hui sont les dignes descendants de ceux qui s'étaient fatigués d'entendre dire qu'Aristide était juste. Il est permis, d'autre part, d'expliquer la décision populaire : ce n'est pas directement contre la France qu'elle est dirigée; ce n'est peut-être pas même contre Venizelos; c'est l'acte d'une foule lassée d'être maintenue trop longtemps sous les armes et qui ordonne sa propre démobilisation. Ajoutons même que le peuple grec a eu quelque droit d'être humilié, dans son amour-propre national, de se voir imposer un gouvernement par une puissance étrangère. On peut même faire de la rétrospective et prétendre que M. Aristide Briand avait raison lorsqu'il soutenait que la sagesse commandait de laisser Constantin sur le trône, de l'y laisser mijoter sous la surveillance un peu menaçante de notre flotte dans son impuissance et dans sa neutralité... Tous ces commentaires n'enlèvent rien à la réalité de ce fait : la politique française a été vaincue.

Il s'agit maintenant de se tirer, dans les meilleures conditions possibles, de ce mauvais pas. Nous en avons peut-être les moyens.

Venizelos avait bâti, avec son puissant génie, une magnifique politique grecque. De son peuple, qui n'a pas combattu, ou si peu, il a fait le grand vainqueur de la guerre. Il a réussi ce paradoxe qu'au minimum de sacrifices est allé le maximum de satisfactions. Grand patriote, il a construit de ses mains la grande Grèce.

Il l'a faite avec notre appui. Sans notre appui, elle ne peut que difficilement se maintenir.

Elle se heurte d'abord à l'Italie, légitimement jalouse de voir se dresser une grande rivale dans le monde méditerranéen.

Elle est menacée par la Bulgarie, qui porte à son flanc la blessure toujours saignante de la Thrace, donnée aux Grecs.

Elle se heurte surtout à la Turquie, dont elle a touché, par nos efforts, les opulentes dépouilles.

A cette triple pression, la Grèce est hors d'état de résister sans l'appui de l'Angleterre et de la France.

Pour l'Angleterre, la grande Grèce était un moyen d'arriver jusqu'aux portes de Constantinople par personne interposée; la France pratiquait, par une sorte d'instinct, une politique traditionnelle de philhellène.

Pour le moment, cette politique nous coûte cher. Elle nous interdit la cordialité totale de la paix avec la Bulgarie, qui fut entraînée dans la guerre contre son gré, par son gouvernement. Elle nous empêche encore de reprendre avec la Turquie cette politique de pleine entente, conforme à nos intérêts véritables, et qui remonte à François Ier.

Elle nous met, aujourd'hui même, une grosse épine dans le pied. Hier, le général Gouraud demandait aux commissions réunies des affaires étrangères et des finances un crédit de un milliard deux cents millions pour notre expédition d'Asie Mineure. La Syrie est pacifiée, la Cicilie ne l'est pas.

Pourquoi ? D'où est venue, autour de Kemal, cette explosion de fanatisme musulman ? Elle a été provoquée par l'humiliation de voir les Grecs à Smyrne. Si les Turcs s'étaient portés là où le bât les blesse, c'est à Smyrne qu'ils se seraient jetés. Ils n'y sont pas allés parce qu'ils s'y seraient heurtés à 100.000 grecs. Ils ont préféré entretenir, dans l'immensité de la Cilicie, des révoltés sporadiques contre lesquels nos troupes ont beaucoup de peine à lutter. D'autre part, Kemal donne une main à Lénine et la seconde aux bolcheviks qui s'agitent dans l'Asie. Ainsi se crée un mouvement qui fait planer sur l'Ancien Monde un péril dont il est superflu de souligner l'étendue et la gravité.

« Allons-nous en ! » s'écrient quelques publicistes d'extrême-gauche. Solution évidemment simple, trop simple, et qui ne va pas sans dangers. Ne parlons pas, si l'on veut, de l'abandon du prestige séculaire de la France dans le bassin oriental de la Méditerranée; et pourtant... Observons seulement que les quarante bataillons que nous avons là-bas sont composés de troupes d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, du Sénégal simplement encadrées par des officiers et des rengagés français. Il est impossible que ces troupes partent sous le vent de la défaite; il ne nous est pas permis de leur laisser l'impression que, pour la première fois, le croissant a vaincu. Autrement, rentrées chez elles, elles créeraient la menace que l'on devine et à laquelle il nous faudrait parer non plus cette fois avec des troupes indigènes, mais avec des soldats français.

Nous ne pourrons nous embarquer qu'une fois la Cilicie pacifiée. Les événements de Grèce nous offrent le moyen d'obtenir une pacification immédiate et, à défaut de l'amitié hellénique qui nous a valu tant de déboires, essayer de refaire, avec des morceaux, une entente turque.

Ainsi, les élections antivenizelistes reposent tout le problème d'une politique générale et ouvrent de nouvelles et bien intéressantes perspectives. Sachons envisager toutes les questions non point isolément, mais en communion les unes avec les autres..

Seulement, il n'y a pas un jour à perdre. Veillons à ce que les accords avec la Turquie ne soient pas faits avant nous, par d'autres, et par conséquent contre nous. Nos amis anglais ont d'admirables qualités : ils ont notamment celle de ne pas rester longtemps sous le fardeau d'une défaite. Ils ont un atout qu'ils vont être tentés de jouer : la reine Olga qui vient d'assumer la régence en Grèce, est la tante de George V... Nous nous préparerions les plus graves mécomptes, si, encore une fois, au lieu de prendre vigoureuses et hautes initiatives, nous nous laissions traîner au jour le jour par les événements, improvisant, à la remorque des autres, des solutions hâtives et qui ne tiennent pas.

JOSEPH-BARTHELEMY,
député du Gers,
membre de la commission des affaires extérieures.

Le nouveau régime des chemins de fer

— LE PROJET DU GOUVERNEMENT

Paris, 22 novembre. — M. Le Trocquer, ministre des travaux publics, a été entendu par la commission des finances de la Chambre. Il a fait un exposé complet du projet de réorganisation des chemins de fer et a fait ressortir la nécessité d'une réforme demandée à maintes reprises par le Parlement. Il a examiné successivement les dispositions techniques et administratives et financières du nouveau projet et montré comment ce dernier répondait aux nécessités de la situation actuelle.

Le ministre a en particulier insisté sur le fait que le nouveau régime réalisait la solidarité technique et financière des réseaux; qu'il assurait la jonction de la voie de fer et de la voie d'eau dans des conditions équitables, et enfin qu'il intéressait les réseaux et leur personnel à une bonne gestion. Toute autre combinaison devrait être basée, soit sur le maintien de la situation actuelle, qui ne semble pas pouvoir être envisagée, soit sur le rachat total que le Parlement ne paraît pas disposé à effectuer.

L'association entre l'Etat, les Compagnies et leur personnel est réalisée par la nouvelle convention et elle apportera au conseil supérieur, qui comprend un nombre très important d'industriels, de commerçants et d'agriculteurs le moyen de veiller, sous l'autorité du ministre des travaux publics, à ce que l'exploitation de nos réseaux ferrés se fasse suivant une politique vraiment nationale.

Le ministre a terminé en insistant sur le fait que le gouvernement se borne à demander l'organisation ferroviaire qu'il juge la plus efficace pour la richesse économique du pays, l'accroissement régulier de cette richesse étant manifeste par les augmentations régulières de trafic qu'assurent les réseaux pendant toute l'année 1920.

La guérison de M. Deschanel

Paris, 22 novembre. — M. Deschanel est guéri et il cherche un appartement. Jusqu'ici on n'a offert à l'ancien président de la République qu'un seul appartement dans les Champs-Elysées, au prix de 55.000 fr. Son passage dans les plus hautes fonctions de l'Etat ne l'ayant pas enrichi, il a dû décliner cette offre.

LES TROUBLES D'IRLANDE

En haut : **les soldats dispersant la foule à Dublin.** — En bas : **les manifestants s'enfuient devant les autos blindées.** Photo Rol.

Dublin, 22 novembre. — Pendant le match de football d'hier, à Dublin, des scènes terrifiantes se sont produites. Lorsque les coups de feu commencèrent à crépiter, les spectateurs se précipitèrent comme une avalanche sur le terrain de football, récitant des prières à haute voix en courant, tandis que la troupe dispersait la foule au moyen de mitrailleuses et à coups de fusil. La nuit a été calme. Le lord-maire de Dublin a demandé la protection des autorités militaires.

La situation est grave

Londres, 22 novembre. — Les autorités anglaises de Dublin annoncent officiellement que la nuit dernière le lord-maire de Dublin a fait appel à la police pour être protégé. Lord French, vice-roi, a obtempéré à cette demande; mais comme il n'avait pas de policemen réguliers à sa disposition, ce fut un détachement de black and tans qui se rendit sur les lieux.

A la suite des meurtres d'hier matin, tous les officiers qui vivaient encore en hôtel ont reçu l'ordre de rejoindre les casernes, et quelques-uns des hôtels sont maintenant occupés par la troupe. Ce matin, de grands mouvements de troupes ont été remarqués à Dublin. De nombreuses perquisitions ont été faites, la plupart sans résultat.

Le service des chemins de fer est pratiquement suspendu. Aucun train n'est parti de Dublin et n'y est arrivé. Une grande inquiétude règne dans toute la ville, dont toutes les principales rues sont occupées par la troupe. Dans toutes les parties de l'Irlande, on signale des attentats contre la police, avec des blessés des deux côtés, parmi la police et chez les partisans républicains.

La version officielle de l'échauffourée de Dublin

Londres, 23 novembre. — Les autorités déclarent que le but de la police militaire en cernant le terrain d'athlétisme de Dublin était de rechercher les hommes suspects d'être les auteurs des crimes commis le matin, et qu'on croyait mêlés à la foule. La police voulait aussi s'emparer des armes pouvant être en la possession des spectateurs. Il avait été convenu qu'un officier, se plaçant au centre du terrain, parlerait à la foule à l'aide d'un porte-voix, et l'avertirait des intentions de la police, en l'assurant que si tout le monde se tenait tranquille personne ne serait molesté. Le feu ayant été ouvert immédiatement sur la police, dès qu'elle approcha du terrain, l'exécution du plan préparé a été rendue impossible. Des coups de feu ont été tirés dans l'enceinte même, avec l'intention délibérée de provoquer une panique, à la faveur de laquelle les criminels pourraient s'enfuir, comme beaucoup d'entre eux, croit-on, l'ont fait.

Les attentats et les représailles

Londres, 23 novembre. — Un capitaine d'infanterie, qui circulait à bicyclette près de Ballincollig, dans le comté de Cork, a été tué d'un coup de feu. A Dubling, la troupe et la police, après avoir établi un cordon tout autour de la ville, hier soir lundi, auraient procédé à des rafles. Un jeune garçon de dix ans et un vieillard de soixante-dix ans auraient été atteints par des coups de feu. De nombreuses arrestations auraient été opérées. A Cork, des coups de feu ont été tirés, vers vingt heures, de camions automobiles traversant les principales rues de la ville. Une jeune femme a été blessée.

Le bilan de la journée de dimanche

Dublin, 23 novembre. — Onze nouveaux assassinats doivent être ajoutés aux quatorze victimes des abagares d'hier; ce qui forme le total de trente-sept morts pour la journée tragique du 21 novembre.

Arrestations et perquisitions

Londres, 23 novembre. — Les arrestations et perquisitions se multiplient en Irlande et notamment à Cork et à Queenstown. On signale aussi la saisie de nombreux documents dans les bâtiments municipaux de beaucoup de villes.

A la Chambre des Communes

Londres, 22 novembre. — Au milieu d'un profond silence, la Chambre des communes entendait aujourd'hui une déclaration du député Greenwood sur les massacres d'officiers qui ont eu lieu hier à Dublin. M. Greenwood décrivait ces assassinats comme constituant une des plus terribles tragédies de l'histoire de l'empire britannique. Lorsque M. Greenwood eut fini son rapport, pas un membre de la Chambre ne se leva pour poser une question.

Après un violent tumulte provoqué par un député unioniste et au cours duquel il y eut des pugilats, M. Lloyd George déclara que le gouvernement est bien décidé à réprimer en Irlande cette conspiration et ces assassinats. Tout le monde se rend compte qu'il faudra du temps pour venir à bout d'un complot habilement organisé et fortement subventionné. Mais le gouvernement est convaincu que les efforts des autorités irlandaises réussissent graduellement à briser la bande d'assassins qui terrorise le pays. S'il était établi que les pouvoirs du gouvernement irlandais sont insuffisants, le gouvernement n'hésiterait pas à en réclamer de nouveaux.

Le secrétaire d'Etat pour l'Irlande dit alors que les autorités irlandaises avaient été informées que, sous prétexte d'assister à un match de football, des sinn-feiners en armes s'étaient rendus dimanche à Dublin pour s'y livrer à des assassinats. En conséquence, un détachement de soldats avait cerné le parc de football et fouillé les personnes présentes pour voir si elles ne portaient pas d'armes. On a alors fait feu sur le détachement. Celui-ci a riposté, tuant 10 spectateurs et en blessant d'autres. On a fouillé 3 milliers de personnes et on a trouvé 30 revolvers et d'autres armes à feu sur le sol. Le secrétaire d'Etat pour l'Irlande regrette de dire que, outre les tués et blessés, une femme et un homme ont été écrasés dans la bagarre.

La "Semaine" de Politesse

Les Allemands ont du papier et de l'inconscience à revendre. La Berliner Morgen Post *trouve de la place dans ses colonnes et du temps pour organiser à Berlin un concours de politesse. Du 28 novembre au 5 décembre se déroulera la « Semaine » de politesse, au cours de laquelle les membres du jury désignés par le journal chercheront dans les trains, les métros, les tramways, les théâtres et les administrations deux cents Berlinois polis auxquels seront distribués des primes en espèces et un cadeau — une de nos pendules, sans doute.*

Avec l'annonce, le journal donne le motif. Il estime que « devant la rudesse de ton et des rapports qui se manifestent dans le public, le besoin d'encourager les bonnes manières devient une nécessité. »

Il y a là un mélange curieux d'ingénuité, d'humour à la choucroute et de cynisme. Cette invitation aux Berlinois d'être bien sages, de rentrer leurs griffes, de jouer les Tartufes pour avoir un bon point et une récompense, les prendra sans doute un peu de court. On ne se refait pas du jour au lendemain une virginité de douceur. On sort d'une aventure où l'allemand s'est affirmé à dire d'expert un être de régression, de sauvagerie, de raptus et d'instinct primitif. Ses penseurs avaient mis la brutalité en dogme, ses soldats l'ont mise en action et en crimes. On leur demande aujourd'hui de faire des grâces et de se fondre en sourires onctueux. Donc, ils n'ont pas la manière, la bonne manière !

Sans doute, c'est un petit jeu de société entre eux qu'organise la « Berliner Morgen Post ». La partie est réservée aux Boches. On ne leur demande pas l'impossible, du tact et de la courtoisie à l'égard des étrangers et surtout de leurs vainqueurs. Ils en seraient incapables.

Et pourtant, si l'on étendait aux frontières le concours imaginé par notre délicieux confrère ? Si l'on s'avisait d'encourager « les bonnes manières » des Allemands dans leurs rapports avec l'étranger ? Pourquoi la presse germaine n'organiserait-elle pas une « semaine » de politesse internationale, c'est-à-dire de loyauté, de droiture, de fidélité à la parole donnée ? Ce serait neuf. On verrait « la rudesse du ton » et les allures impertinentes céder la place à une conversation courtoise, digne et probe. La première politesse d'un débiteur, c'est de payer. Le galant homme qui a fait de la casse répare les dégâts. Il en pourrait résulter quelque bien pour la paix de l'Europe, et l'Allemagne elle-même y trouverait du bon.

Mais il y a peu de chance pour que les Berlinois donnent à leur semaine de politesse une ampleur diplomatique. La courtoisie n'est pas pour eux un article d'exportation. Ils auront toutes les peines du monde à en trouver assez à Berlin pour distribuer les primes. Les lauréats de politesse ne seront que des roublards appâtés par les prix. Comme dit le proverbe français : « Trop polis pour être honnêtes ! »

P. B.

La reprise des relations commerciales anglo-russes

Bruxelles, 22 novembre. — La « Libre Belgique » dit que le bruit a couru dans les milieux politiques que M. Lloyd George avait envoyé au gouvernement belge une note définissant l'attitude à observer vis-à-vis de la Russie des Soviets. Le journal ajoute que la nouvelle ainsi présentée n'est pas exacte. M. Lloyd George a envoyé non seulement à la Belgique, mais encore à tous les Etats faisant partie de la commission interalliée de Londres, un mémorandum expliquant l'attitude que le gouvernement anglais compte prendre à l'égard de la Russie et invitant les Etats à faire connaître leur point de vue sur la question.

La « Libre Belgique » croit savoir que le nouveau gouvernement belge se préoccupe déjà de la question et que M. Jaspar, qui le représente au sein de cette commission, serait chargé de faire connaître à Londres le sentiment de son ministère.

LA QUESTION GRECQUE

LE GOUVERNEMENT ANGLAIS intervient officieusement à Lucerne et à Athènes

En attendant l'entrevue prochaine de MM. Georges Leygues et Lloyd George au sujet de la question de Grèce, le gouvernement britannique ne demeure pas inactif. On déclare, en effet, de source autorisée, qu'une démarche officieuse a été faite à Lucerne d'une part, auprès de l'ex-souverain, et d'autre part à Athènes, auprès de M. Rhallys, pour les informer nettement que la Grande-Bretagne verrait d'un très mauvais œil le retour du roi déchu et que « s'il est passé outre à cet avertissement, la Grèce ne saurait compter conserver les territoires qui lui ont été assurés par le traité de Sèvres ».

On espère ainsi obtenir plus facilement de Constantin qu'il sacrifie son intérêt personnel à celui de son pays. On lui laisse l'occasion de faire un beau geste, à la fois au profit de son fils aîné, le diadoque, et de son peuple qui, vraisemblablement, ne lui pardonnerait pas plus tard d'avoir fait passer son ambition avant l'intérêt national.

On se déclare persuadé à Londres que ces deux avertissements ont déjà porté leur fruit. Nous sommes de cet avis, mais nous pensons qu'une démarche commune de la part de la France et de l'Angleterre serait à la fois plus désirable et plus efficace.

L'entrevue de MM. Georges Leygues, Berthelot et Lloyd George

Londres, 22 novembre. — On déclare aujourd'hui de source française, que l'arrivée de M. Leygues est, en principe, fixée au dimanche 28 et celle de M. Berthelot au jeudi 25, à moins de contre-ordre. M. Leygues ne descendra pas à l'ambassade de France, mais dans un hôtel tout proche de l'ambassade. M. Berthelot descendra au même hôtel.

Les échanges de vue au sujet de la Grèce se poursuivent entre Londres et Paris

Paris, 22 novembre. — Ce matin, M. Georges Leygues, dans un long télégramme, a tenu pour la deuxième fois à préciser à nos alliés le point de vue français dans la question de la succession au trône de Grèce. Nous croyons savoir que le président du conseil français a insisté sur la nécessité pour les deux gouvernements de faire une déclaration à ce sujet avant jeudi. La nouvelle Chambre grecque étant convoquée pour le 25 novembre, il importe de faire connaître auparavant de manière officielle, quelles sont les intentions franco-britanniques.

Ainsi prévenus, les représentants helléniques pèseront s'ils doivent ou non fixer au 28 novembre, comme on l'annonce déjà, le referendum qui doit déterminer du rappel de Constantin. Le gouvernement grec, de son côté, ne pourra pas se retrancher derrière le vote de la Chambre pour faire procéder à ce plébiscite, s'il sait d'avance que les résultats n'en seront pas acceptés.

L'avertissement préalable des alliés pourrait se faire soit sous forme de déclaration à la tribune de l'un ou de l'autre des Parlements français ou britannique, soit par une communication directe à Athènes au ministère Rhallys. La forme importe peu, d'ailleurs.

Quant au fond, cette déclaration préventive serait très nette. Elle marquerait l'impossibilité absolue où se trouvent les gouvernements français et anglais d'admettre le retour de Constantin sur le trône d'Athènes, et elle en donnerait les raisons.

En vertu des traités du 6 juillet 1827, 3 février 1830, 7 mai 1832, 13 juillet 1863, 29 mars 1864, la France et l'Angleterre ont été instituées, ainsi que la Russie, puissances protectrices de la Grèce, garantes de son indépendance et de sa Constitution. Or, par le passé, Constantin a commis une série d'actes attentatoires à l'indépendance et à la Constitution de la Grèce. Pendant plus de deux ans, Constantin a mis en échec la politique des alliés en Orient, contrairement aux vœux de l'Hellade. En août 1916, il combinait l'envahissement par les Germano-Bulgares de la Macédoine orientale et occidentale. A cette félonie, il ajouta la trahison : le 1er décembre, il faisait assassiner dans un véritable guet-apens, sans provocation, une centaine de marins et soldats français et anglais, félicitant le lendemain ses troupes de cet acte honteux. Finalement, le 12 juin 1917, Constantin quittait la Grèce, cédant à l'ultimatum des alliés.

En Suisse, où il se réfugiait, il ne cessa d'affirmer ses sympathies pour le succès des armées de son beau-frère, Guillaume II.

Gardiennes des libertés d'un peuple lié à elles par des traités solennels, la France et l'Angleterre ne peuvent tolérer le rappel du roi déchu, dont le passé ne répond que trop de son attitude dans l'avenir. Elles ne peuvent admettre de nouveau l'immixtion en Grèce des Hohenzollerns, qui viendraient troubler l'ordre et l'équilibre dans l'orient de l'Europe. Certes, la France et l'Angleterre ne s'opposeront pas par la force au retour à Athènes de Constantin; elles n'ont point l'intention de bloquer les côtes de Grèce, ni de l'obliger à revenir en aéroplane; mais elles feront connaître au peuple grec les nombreuses répercussions politiques, économiques ou financières qu'une attitude hostile de sa part à leur politique pourrait entraîner, et peut-être cette perspective est-elle de nature à apporter quelque tempérament à la versatilité hellénique.

En tout cas, la France et la Grande-Bretagne auront fait tout ce qui était en leur pouvoir pour éviter d'être mises en présence du fait accompli. Si l'accord s'établit donc entre les deux chancelleries pour faire cette déclaration commune avant jeudi, les entrevues qui auront lieu quelques jours après à Londres entre les chefs des deux gouvernements porteront sur la décision que les événements pourraient nécessiter par rapport à l'ensemble des affaires d'Orient.

La situation à Athènes

Athènes, 21 novembre. — On communique de source officieuse les renseignements suivants : Le président du conseil va rendre dans la journée visite aux représentants des puissances à Athènes, qui tous ont pris contact avec le gouvernement.

Selon toute probabilité, le plébiscite pour le retour du roi Constantin aura lieu dans une quinzaine de jours.

La Chambre se réunit samedi prochain. Le cabinet vient d'être complété par la nomination de M. Baltazzi aux voies et communications; de M. Boussios à l'agriculture et de M. Vozikis à la justice. Un décret paru au « Journal officiel » accorde l'amnistie générale.

Le général Gramat, chef de la mission militaire française, a conféré à plusieurs reprises avec le ministre de la guerre.

Comment l'ex-kaiser se sert de Constantin

Londres, 23 novembre. — Le « Daily Telegraph » écrit :

« Les informations puisées dans certains milieux montrent que Constantin est non seulement en contact constant avec les membres de la famille de sa femme, sœur de l'ex-kaiser, mais que, de complicité avec certains diplomates allemands, il pense à jouer un jeu astucieux, dans le but de diviser les alliés. L'Allemagne, qui n'a pu jusqu'ici diviser la France et la Grande-Bretagne, s'efforce, par l'intermédiaire de Constantin et du cabinet d'Athènes, de faire surgir de nouveaux différends entre Londres et Paris, sachant que les gouvernements français et britannique n'ont pas toujours été complètement d'accord au sujet de la Grèce et de l'exécution du traité de Sèvres en Asie Mineure. C'est pourquoi, à Athènes comme à Lucerne, le mot d'ordre est de faire profession d'amitié pour tous les alliés, et particulièrement pour la Grande-Bretagne, en approuvant sa politique en Orient. Toutefois, le plan a échoué, comme on peut s'en rendre compte par les commentaires de la presse britannique, qui manifeste sa méfiance à l'égard de Constantin. C'est peut-être pourquoi Consantin hésite à rentrer en Grèce. »

LE DEVOIR DES COLONIAUX

La troisième République a doté la France d'un merveilleux empire au delà des mers

Malgré les attaques impitoyables d'adversaires qui ne voyaient dans les questions coloniales que matière à polémiques stériles, Jules Ferry put nous donner l'Indochine et la Tunisie. Depuis, les Galliéni, les Archinard, les Liautey nous ont apporté Madagascar, le Soudan, le Maroc.

La guerre nous a montré de quel concours précieux étaient pour nous ces terres lointaines. Hommes, vivres, ressources de toutes sortes nous ont été envoyés sans relâche et ont contribué à sauver la métropole de l'emprise de nos ennemis.

Corrélativement, la mère-patrie a noué des relations de plus en plus étroites avec ses colonies. C'est par milliards que se chiffre le montant des affaires traitées annuellement par les maisons françaises spécialisées dans le commerce colonial.

C'est à elles, c'est aussi à tous ceux qui vivent directement ou indirectement de nos rapports avec nos possessions d'outre-mer que s'adresse cet appel.

Souscrire à l'emprunt national ne sera pas seulement une bonne affaire, ce sera aussi pour eux le moyen de reconnaître ce qu'ils doivent à la mère patrie.

Qu'ils n'oublient pas que c'est des sacrifices consentis par l'ensemble du pays qu'est sortie cette prospérité coloniale dont ils vivent.

Qu'ils n'oublient pas que ces travaux d'art, ces routes, ces ports, ces chemins de fer qui rendent maintenant leurs affaires si faciles n'auraient pu être construits si la paix française n'avait point régné sur les terres qu'ils font fructifier en toute sécurité, et dans ces ports et ces villages où sont établis leurs comptoirs.

Ils ont à ce point de vue, à l'égard de la patrie, une dette de reconnaissance plus lourde que celle des autres citoyens, et le régime de faveur dont ont bénéficié certaines de leurs affaires purement coloniales dans l'application de l'impôt sur les bénéfices de guerre doit les inciter à la reconnaître. Ils ne pourront mieux s'acquitter qu'en apportant toutes leurs disponibilités aux guichets de souscription à l'emprunt.

L'affirmation de la puissance de notre crédit doit consolider notre situation internationale. Il n'est pas moins nécessaire, pour le maintien de notre prestige à leur égard, que les populations qui vivent à l'abri de notre drapeau et dont certaines suivent de très près toutes les manifestations de notre vie métropolitaine, aient conscience de notre richesse et de la confiance qu'ont tous les Français dans les destinées de la Patrie.

Nul mieux que nos coloniaux, mieux que tous ceux qui sont en relation avec nos possessions lointaines, ne comprendra l'intérêt qu'il y a sur ce point à faire que l'emprunt soit un succès éclatant.

Tous apporteront à la France toutes leurs disponibilités en reconnaissance du passé et pour la sauvegarde de l'avenir.

A. B.

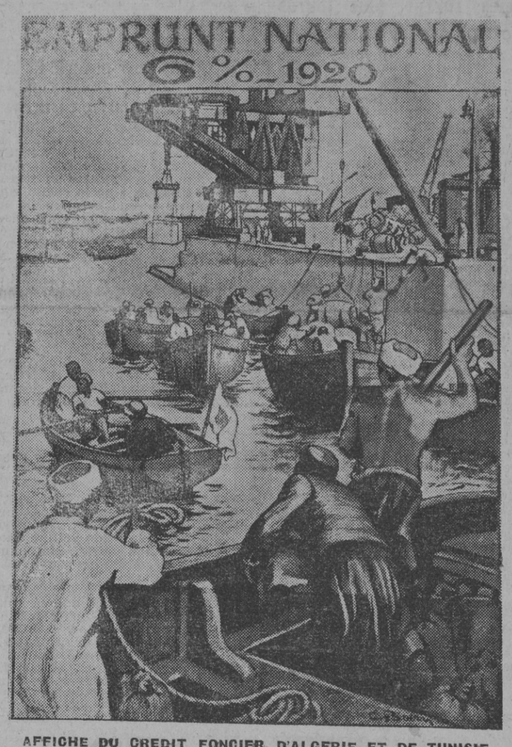

AFFICHE DU CREDIT FONCIER D'ALGERIE ET DE TUNISIE
Photo Panajou.

EN RUSSIE

Un ordre du jour de Wrangel

Constantinople, 22 novembre. — Le général Wrangel a publié l'ordre du jour suivant, qui exprime dans une certaine mesure ses vues et ses espoirs relativement à l'avenir :

« La sympathie unanime qui nous a été manifestée par toutes les classes de la population de la Crimée nous est une preuve éclatante de la justesse de la ligne de conduite adoptée par le gouvernement du sud de la Russie. Nous avons évacué 70,000 militaires et avons sauvé la flotte, composée de 120 unités. L'armée et la flotte n'admettent aucunement la pensée de cesser la lutte. Notre but est de conserver ces noyaux de l'armée et de la flotte russes jusqu'au moment où l'Europe comprendra la nécessité de la lutte avec la tyrannie mondiale du bolchevisme. En attendant que son sort soit fixé, l'armée séjournera en Gallipoli et à Lemnos. Je considère comme de mon devoir de partager le sort de l'armée. Je conserve auprès de moi le chef d'état-major commandant de la flotte, le chef de l'évacuation et des secours aux réfugiés, le directeur des finances et celui des relations extérieures. Toutes les administrations et institutions du sud de la Russie sont licenciées. J'adresse à tous les Russes sans distinction d'opinion politique, de religion, de situation sociale l'appel de venir en aide à l'armée et à la flotte russes jusqu'au moment où il nous sera possible de rentrer dans notre patrie. »

Le communiqué bolcheviste

Zurich, 23 novembre. — Un radio-télégramme de Moscou, du 21 novembre, transmet le communiqué suivant :

« Nous avons occupé Mozir le 20 novembre; les contre-attaques ennemies ont été repoussées. Nous avons fait de nombreux prisonniers et pris des mitrailleuses. A l'ouest de Rechita, des combats continuent.

» Dans la direction de Korestant-Mozyr, notre offensive se poursuit. Les unités polonaises ont évacué Letitchev. Cette ville est occupée, conformément au traité de paix, par nos troupes. Dans la direction de Volotshick, nos troupes continuent à presser les détachements de Petliura vers le Pripet et la frontière polonaise. D'après les nouvelles complémentaires, nous nous sommes emparés, dans le port de Kertch, en Crimée, de trente-quatre navires. »

Le gouvernement grec accepte d'accueillir les débris de l'armée Wrangel

Athènes, 21 novembre. — Répondant à la demande des gouvernements alliés, le gouvernement a déclaré qu'il accueillera très volontiers à Athènes une partie des troupes de l'armée Wrangel.

Les Ukraniens battus se réfugient en Pologne

Varsovie, 21 novembre. — Malgré ses contre-attaques, l'armée ukranienne a été repoussée sur la ligne du Zbrucz : 10,000 soldats ukraniens avec 3,000 chevaux et du matériel de parc ont franchi la frontière polonaise. Conformément aux termes du traité de Riga, les Ukraniens ont été désarmés par les troupes polonaises et dirigés sur des camps de concentration.

Le long du Zbrucz, des troupes bolchevistes sont entrées en contact avec des forces polonaises, mais elles n'ont franchi la frontière sur aucun point. Le gouvernement ukranien s'est réfugié à Ksortkow.

Les négociations russo-polonaises sont reprises

Riga, 23 novembre. — Les négociations de paix russo-polonaises ont repris hier. La question du retrait des troupes polonaises à la frontière a été résolue à la satisfaction de Moscou.

Une nouvelle injure allemande à la France

LE TRIBUNAL DE BRESLAU TEMOIGNE UNE INDULGENCE OUTRÉE POUR NOS AGRESSEURS

Breslau, 23 novembre. — Après des débats qui ont duré douze jours, le tribunal de Breslau a rendu hier son arrêt dans le procès des auteurs du sac du consulat de France. Des vingt accusés, cinq ont été acquittés; les quinze autres se sont vu reconnaître le bénéfice des circonstances atténuantes, et ont été condamnés à des peines variant de un à douze mois de prison. Le jury et la cour ont décidé de signer un recours en grâce en faveur des condamnés.

L'incident de Cuxhaven

Une note officieuse reconnait les outrages subis par les officiers alliés

Berlin, 23 novembre. — Une note officieuse est enfin publiée sur les événements de Cuxhaven. « Les officiers de l'Entente, dit cette note, avaient été avertis par les autorités allemandes de ne pas profiter de une visite de chambres; les fusils avaient dû être récemment brûlés dans la cour de la caserne, ce qui avait irrité les hommes. »

La note reconnaît que plusieurs officiers ont été aspergés d'eau par des soldats qui nétoyaient la cour, et que les vitres de leur automobile ont été brisées.

Berlin et Moscou ne sont plus d'accord

Berlin, 23 novembre. — Un différend vient de s'élever entre le gouvernement allemand et le soviet de Moscou. On sait que des négociations sont en cours pour la commande en Allemagne on semi-rent de locomotives, mais aussi de produits chimiques. Le gouvernement des soviets veut faire venir de Russie en Allemagne six prétendus experts dont le rôle serait d'entrer en rapport avec les syndicats ouvriers des usines allemandes de l'intérieur. Le Wilhelmstrasse a refusé les passeports. L'ambassadeur bolcheviste, M. Kopp, menace d'annuler les commandes et de les placer en Angleterre à l'occasion de la reprise des négociations économiques entre Londres et Moscou.

Un débat sur la fuite de la fortune des Hohenzollerns

Berlin, 22 novembre. — L'ancien chancelier Muller a développé aujourd'hui, devant le Reichstag, son interpellation sur l'évasion des capitaux appartenant en grande partie à la famille des Hohenzollerns, par l'intermédiaire de Gruiser. Il expose le caractère de cet aventurier et estime provisoirement à 250 millions de marks les capitaux exportés par lui. Les principaux clients de cette affaire sont surtout la princesse royale de Prusse, le prince Eitel-Friedrich, le prince Joachim, la comtesse de Rupin, épouse morganatique du prince Oscar; la princesse Radziwill. D'autres personnalités sont également impliquées dans cette affaire.

Le ministre des finances, M. Wirth, répond à l'interpellateur que l'enquête judiciare n'étant pas encore close, il ne peut pas donner les noms des coupables. Il rappelle que d'après la loi sur les évasions fiscales, 50 pour 100 de la fortune des contrevenants peut être saisie. Dans le cas présent, dit-il, il peut être certainement fait usage de cette faculté et il en sera fait usage à l'égard des membres de la

DERNIERE HEURE

CONSEIL DES MINISTRES

Les événements de Grèce

Paris, 23 novembre. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Millerand. Le président du conseil a entretenu ses collègues des événements extérieurs et particulièrement de la situation résultant des dernières élections grecques.

La résidence générale à Tunis

Sur la proposition de M. Leygues, M. Saint, préfet de l'Aisne, a été désigné pour les fonctions de résident général à Tunis.

L'accord avec les mineurs

Les ministres des travaux publics et du travail ont communiqué l'accord établi en date du 18 novembre entre le conseil national de la Fédération des travailleurs du sous-sol, les représentants des houillères et le gouvernement.

L'inhumation du soldat inconnu

Le conseil a décidé que le soldat inconnu sera inhumé sous l'Arc de Triomphe. M. A. Lefèvre, ministre de la guerre, souffrant, n'a pu prendre part à la délibération.

Les sacrifices de la France en hommes furent plus lourds que ceux d'aucune nation

Paris, 23 novembre. — Depuis quelque temps s'est déclenché, en Allemagne, une campagne de presse tendant à déprécier l'effort de la France pendant la guerre et diminuer l'étendue de ses sacrifices. Certains pays neutres et même alliés s'y sont associés. C'est pourquoi M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, vient de déposer, sur le bureau de la Chambre, un projet de résolution tendant à charger la commission de l'armée d'établir et de faire connaître le bilan des pertes en morts et en blessés faites au cours de la guerre par les nations belligérantes. Pour les pertes de guerre proprement dites, du moins, M. Marin a pu établir certains chiffres avec certitude. La France, de toutes les grandes puissances, tient le premier rang comme pertes de guerre, si l'on fait état du rapport de ces pertes au chiffre de la population.

Le chiffre de la population de la France en 1914 n'atteignait pas tout à fait 40 millions. Le chiffre des pertes étant, d'après les derniers calculs, de 1 million 365,000 hommes. On a compté qu'elle avait perdu un homme sur 27. L'Allemagne, dont le chiffre de la population dépassait en 1914 67 millions d'habitants, approche avec le chiffre de ses pertes, environ 2 millions, le pourcentage des pertes françaises. Elle perd un homme sur 35 habitants; l'Autriche-Hongrie, un homme sur 50; la Grande-Bretagne (Angleterre, Ecosse, Irlande), ayant perdu 618.000 hommes environ, le pourcentage est de un homme sur 65 habitants. Mais il faut ajouter à cela les pertes des Dominions : 36,047 pour le Canada, 6.800 pour l'Afrique du Sud, 60,000 pour l'Australie; puis vient l'Italie (population en 1916, 37 millions; pertes, 465.000 morts) quoi perd un homme sur 79 habitants; la Russie (population 182 millions), un homme sur 107 habitants, chiffre assez incertain; la Belgique, un homme sur 200 habitants (cette faible proportion s'explique par le fait que la soudaineté de l'invasion a empêché la Belgique de mobiliser tous les mobilisables); enfin, les Etats-Unis, qui, sur une population de 110 millions, perdent 51,000 hommes, soit un homme sur 2,000.

La Grèce est prête à donner tous les gages à l'Entente

Athènes, 23 novembre. — On ne possède encore ici aucun renseignement officiel sur les intentions de la France et de l'Angleterre relativement à la crise dynastique grecque. Le manque de renseignements est naturel, puisque le gouvernement ne possède pas de représentants diplomatiques à Paris et à Londres, les ministres grecs accrédités dans ces capitales ayant envoyé leur démission, et, d'autre part, les ministres alliés à Athènes sont encore privés d'instructions précises de la part de leurs gouvernements. Néanmoins, les milieux gouvernementaux à Athènes se montrent très optimistes sur l'issue de la crise que traverse le pays.

Pour prouver la sincérité de ses sentiments envers l'Entente, le cabinet Rhallys se déclara prêt à donner tous les gages qui lui seront demandés.

Suivant la presse gouvernementale M. Rhallys se rendra dans les capitales de l'Entente pour entamer directement des pourparlers.

Le plébiscite aura lieu le 5 décembre

Athènes, 23 novembre. — Le plébiscite sur la succession au trône est reporté du 28 novembre au 5 décembre.

Les crédits pour la Syrie et la Cilicie

UNE SOLUTION MIXTE

Paris, 23 novembre. — La commission des finances de la Chambre statuera mercredi sur le projet de crédits pour la Syrie, demandés par le gouvernement. Cette question a fait, hier, l'objet d'un premier examen, et la majorité de la commission a paru se rallier à une solution de nature à donner satisfaction aux partisans et aux adversaires du projet. On a estimé, en effet, qu'en présence des conséquences politiques de la chute inattendue de M. Venizelos et des problèmes que cette situation nouvelle va soulever en Orient, il serait dangereux ou tout au moins impolitique de voter l'ensemble des crédits demandés.

La commission proposerait donc à la Chambre de voter des crédits pour une durée de trois mois seulement. A ce moment, la commission et la Chambre ayant pu ainsi exposer leur droit de contrôle, mieux éclairées sur la situation, estimeraient alors s'il y a lieu ou non de voter de nouveaux crédits.

Un voleur d'auto écrase deux personnes

Paris, 23 novembre. — Hier soir, à huit heures, André Martigny, 37 ans, ouvrier décorateur chez M. Xavier, industriel, rue d'Angoulême, a volé une voiture automobile appartenant à son patron. Marchant à une allure exagérée, Martigny a renversé, place Blanche, M. Carrière, cultivateur à Sannois, et, à quelques mètres de là, Mme Hillairet. Le voleur a continué sa route sans s'inquiéter des victimes qu'il venait de faire. Il a pu néanmoins être arrêté à 200 mètres du lieu de l'accident, par M. Louis Dupui, commissionnaire en marchandises à Bordeaux, de passage à Paris, et par M. Josset, tailleur à Paris. Martigny a été immédiatement conduit au commissariat.

L'AMBASSADE DU VATICAN

La reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Où logera notre ambassadeur? - Les ambassades à Rome. Vatican et Quirinal. - La question du palais Farnèse.

La Chambre des députés a abordé mardi le débat sur la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican. Au cours des premières séances, les deux thèses contraires ont été soutenues par de nombreux orateurs avec une égale éloquence. La suite de la discussion a été remise à mardi, et il faut prévoir que dans le courant de la semaine le projet sera voté. Le Luxembourg ratifiera sans doute le vote du Palais-Bourbon, et il ne restera plus alors qu'à nommer notre ambassadeur près le Vatican. Plusieurs noms ont été déjà prononcés parmi ceux de nos plus fins diplomates, mais, quel que soit celui d'entre eux qui sera choisi, il aura à se préoccuper d'une question à laquelle personne n'échappe en ce moment : celle de son logement. Où va-t-on loger notre ambassadeur près le Vatican ?

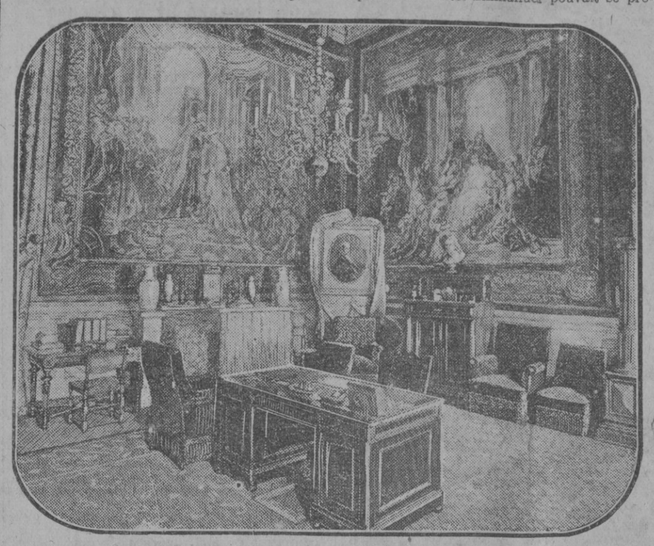

Photo Mariani.

LE CABINET DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE AU PALAIS FARNESE

L'ambassade de France près le Saint-Siège n'eut jamais de palais qui fût sa propriété. Sous Louis XIV, elle logea au palais Farnèse; au dix-neuvième siècle, au palais Colonna; puis après, en 1870, au palais Rospigliosi, où s'installa M. Lefebvre de Bénaine, et enfin, du temps de MM. Poubelle et Nisard, au palais Santa-Croce, place Caïroli, où furent descendus, en 1904, les panonceaux de la République française pour la dernière fois après la séparation.

Il n'y eut plus alors à Rome que trois ambassades près le Vatican : c'étaient celles d'Autriche, d'Espagne et du Portugal.

L'ambassadeur d'Autriche logeait dans ce beau et imposant palais de Venise, qui avait été expressément réservé à l'Autriche, en 1866, au moment de la cession de la Vénétie à l'Italie.

L'ambassade d'Espagne au Vatican possède encore le célèbre palais de la place d'Espagne, dont Stendhal nous a laissé une si belle description au soleil couchant.

Quant au Portugal, il aime les changements et, assez mauvais locataire, dit-on, quelquefois en retard pour les paiements, il se déplace souvent.

Parmi les légations près le Saint-Siège, celle de Prusse — que Berlin voudrait transformer en ambassade — est installée somptueusement au palais Borghèse, à Rome, où sont conservés de très nombreux souvenirs de la famille Bonaparte. Palais et souvenirs sont depuis 1909 la propriété de l'Allemagne.

***

Les ambassades près le Quirinal ne possèdent pas d'immeubles en propriété, sauf l'Allemagne, bien entendu, propriétaire de l'ancien palais Cafarelli, proche du Capitole, et l'Angleterre, qui est installée dans une luxueuse villa près de la Porta-Pia. Les autres ambassades, y compris celle de France, sont en location.

La France est locataire du célèbre palais Farnèse depuis 1873, où elle paie un loyer annuel à l'ancien roi de Sicile, qui a hérité de l'œuvre magnifique de Michel-Ange et de Sangallo.

Nous donnons une vue du cabinet de travail de notre ambassadeur au palais Farnèse, pièce vaste, somptueuse, et qui est décorée de deux magnifiques tapisseries représentant des scènes d'« Esther »

Ce n'est pas sans peine que la France s'installa au palais Farnèse, qui était inoccupé, en 1873, quand le duc de Noailles, fut nommé ambassadeur de la République française près le Quirinal.

Les intransigeants romains rêvaient de voir l'ambassade de France sans domicile, obligée de se colloquer dans quelque maison mal située ou mal aménagée.

Le palais Farnèse était inhabité, nous l'avons dit, et le roi détrôné des Deux-Siciles avait besoin d'argent; il habitait loin de Rome. Le duc de Noailles lui fit proposer en secret de lui louer le magnifique hôtel. L'ancien souverain consentit, mais seulement pour une durée de trois ans, car accorder un plus long bail c'eût été accepter le fait accompli et avouer que l'occupation de Victor-Emmanuel pouvait se prolonger. Trois ans, c'était une situation temporaire. Quand on vit les meubles de l'ambassadeur installés au premier étage de ce palais, d'ailleurs délabré, ce furent de véritables cris de colère contre le pauvre roi, qui savait bien à quoi s'en tenir sur l'occupation définitive de la maison de Savoie.

Depuis, la France a organisé au deuxième étage l'Ecole française d'archéologie de Rome. De nombreuses réparations ont été faites par nous dans ce vieux palais qui aurait besoin d'une réfection complète. On a remis des portes, remplacé des planchers, raccroché des tentures, installé l'électricité, construit un calorifère, et sans y avoir du confortable, l'ambassadeur peut y vivre de façon décente. On y a même donné parfois des fêtes brillantes, qui ont laissé à Rome un souvenir dans la mémoire des vieux mondains, tel le « Ricevimento » de 1891. Ce « Ricevimento » est un usage romain : chaque ambassade, l'année de son installation, reçoit dans une grande fête. Ces réceptions avaient pour but, à l'origine, de présenter au diplomate nouvellement arrivé toutes les personnalités ayant rang à la cour et dans les hautes administrations. Peu à peu, le nombre des invités est devenu plus grand, la réception officielle a disparu, et ces fêtes ont été un prétexte à montrer le goût de l'ambassadeur et, au besoin, son mépris de l'économie.

***

Bien des fêtes ont donc été données dans ce somptueux palais Farnèse, qui a tant besoin de restauration, mais avant de les entreprendre la France aurait voulu devenir propriétaire de ces vieux murs : les pourparlers allaient aboutir quand M. Clemenceau arriva au pouvoir.

M. Clemenceau fut hostile à cet achat, pour des motifs où la politique n'avait rien à voir. D'un autre côté, les Italiens se mirent à déclarer qu'on ne pouvait laisser passer en des mains étrangères ce joyau architectural. Et pourtant, à ce moment-là, l'Allemagne occupait déjà la plus grande partie du mont Capitolin. Là où s'élevait autrefois le temple de Jupiter, flottait le drapeau allemand.

Quoi qu'il en soit, le projet fut abandonné. Mais, depuis, un fait nouveau s'est produit, auquel on ne peut dénier une certaine importance : la guerre. L'Italie et la France ont versé leur sang pour la victoire commune. Ce serait peut-être le moment de reparler de l'achat du palais Farnèse.

NEMO.

REVUE DE LA PRESSE

La crise salutaire

Paris, 23 novembre. — Les commerçants ont spéculé. Tout comme des gens de Bourse ils ont joué à la hausse, ils ont acheté au plus haut cours, bien décidés à revendre à des cours plus hauts encore, et maintenant c'est la crise, la crise salutaire d'où sortira le mieux, estime M. Alexis Caillé (**Petite République**) :

« Pour le stockiste, pour le commerçant qui avait spéculé à la hausse, il n'y a plus que deux issues : la vente à perte ou la culbute. Décidés à éviter celle-ci à tout prix, ils ne consentent pas à celle-là sans pousser de grands cris depuis quelques semaines. Nous les entendrons, ces cris, jusqu'au dernier jour de cette crise douloureuse, jusqu'au moment où le mouvement de baisse aura été tel sur les matières premières qu'un beau jour certains industriels trouveront avantageux de se remettre à travailler, que certains commerçants auront intérêt à acheter « à très bas prix » ce qu'ils revendront à « bas prix » que les consommateurs pourront recommencer à consommer. Alors peu à peu les choses reprendront leur cours normal tout doucement, puis plus vite, et on repartira vers l'activité économique après une crise douloureuse mais salutaire. »

La réorganisation de l'armée

On est fondé à croire, selon la **France Militaire**, qu'à la suite des conversations et des discussions de ces jours derniers, et cela en plein accord avec les autorités civiles et militaires, le ministre de la guerre aurait entièrement repris la question de la future organisation de l'armée sous une forme plus large. Elle comporterait, en même temps qu'une loi de recrutement basée sur le principe de dix-huit mois de service, une loi de réorganisation très complète que la Chambre pourrait examiner en même temps que la première.

Les fonctionnaires

Clément Vautel (**le Journal**), à propos des résolutions votées par le cartel des Syndicats de fonctionnaires, et notamment de celle relative à l'« ajustement » des salaires, formule ce petit catéchisme du fonctionnaire syndicaliste :

« D. — Ne conviendrait-il pas d'ajuster d'abord, non pas les appointements, mais le nombre des fonctionnaires ? Admettez-vous que ceux-ci, pour gagner plus, soient tenus de produire davantage ?

» R. — Je n'admets rien du tout.

» D. — A combien s'élèvera cette augmentation de dépenses de l'Etat ?

» R. — M'est égal.

» D. — Où voulez-vous que l'Etat prenne l'argent ?

» R. — Peu m'importe.

» D. — Les contribuables, déjà surchargés, ne vont-ils pas protester ?

» R. — Qu'est-ce que vous voulez que cela me fasse ?

» D. — Exiger que le montant de tous les appointements de fonctionnaires soit multiplié par cinq, n'est-ce pas inciter tous les travailleurs à formuler la même revendication ?

» R. — Je m'en bats l'œil.

» D. — N'est-il pas à craindre que cet ajustement ne consolide définitivement la vie chère ?

» R. — Je m'en moque.

» D. — N'oubliez-vous pas que si le fonctionnaire est modestement rétribué, il est assuré du lendemain ? Avez-vous pensé au chômage qui sévit actuellement dans la plupart des corporations ?

» R. — Bah !

» D. — D'exigences en exigences, ne conduisez-vous pas l'Etat à la faillite ?

» R. — Je m'en fiche.

» D. — Et si l'Etat ne met pas les pouces, que ferez-vous ?

» R. — La grève.

» D. — Est-ce là un état d'esprit compatible avec le caractère et la mission d'un fonctionnaire ?

» R. — Je m'en fous.

» Et ce citoyen pourrait ajouter que cette philosophie assez égoïste est celle de tout le monde. »

Sous marins plutôt que cuirassés

Cuirassés ou sous-marins ? Auxquels faut-il donner la préférence ? Quel enseignement se dégage de la guerre ?

« L'Angleterre se réserve, écrit dans le **Matin** notre collaborateur A. Delpierre. Elle ne s'est encore prononcée ni dans un sens ni dans l'autre. Elle ne construit pas. Les Etats-Unis et le Japon ont opté tout de suite pour les cuirassés; ils ont mis en chantier des superdreadnoughts et de gigantesques croiseurs de bataille de 40.000 tonneaux et plus. Quant à la marine française, elle vient de prendre un parti qui est de faire cent sous-marins. Pour la première fois tous ceux qui ont voix au chapitre : ministres, état-major général, conseil supérieur, rapporteur du budget, sont tombés d'accord : sans condamner absolument le cuirassé, tous estiment que la politique navale de la France exige présentement un programme de sous-marins.

» Je crois qu'il y a lieu de se réjouir de cette décision. Le contribuable français si surcharge n'aura pas à s'en plaindre : un cuirassé de 20,000 tonnes coûtait avant la guerre cent millions de francs. Maintenant qu'il les faut d'un tonnage double et que les prix ont quintuplé, nous aurions des bâtiments de ligne « d'un milliard chacun ! » Ce serait folie, d'autant que si une preuve a été faite pendant la guerre, c'est bien celle de la vulnérabilité du cuirasse. A nous en tenir à la flotte française, on peut dire qu'à partir de 1916 tout cuirassé qui s'aventurait en mer avait une chance sur deux d'être envoyé par le fond. Les noms sont dans toutes les mémoires : « Gaulois », « Suffren », « Danton », etc. Pour subir ce même sort il nous reste suffisamment de cuirassés. Inutile d'en construire d'autres qui seraient autant de milliards fort compromis. Pour huit ou dix millions au contraire — et qu'est-ce que huit ou dix millions par les temps qui courent ! — on aura un excellent sous-marin.

» Certains ne manqueront pas de nier l'efficacité de cette arme. Il se trouve, en effet, des hommes qui prétendent n'avoir jamais été impressionnés par la guerre sous-marine allemande. Je les admire. J'ai été entre 1915 et 1917, comme lieutenant de vaisseau de réserve, officier d'ordonnance de l'amiral Lacaze, alors ministre de la marine. Je puis attester que, hormis l'amiral, qui conserva — c'est une justice à lui rendre — une sérénité imperturbable, nous n'étions pas toujours au ministère très rassurés... Lorsque dans le premier semestre de 1917 nous dressions chaque fin de mois les statistiques des pertes de navires marchands, nous étions parfois impressionnés, pourquoi ne pas l'avouer ? Pour février 1917, 500.000 tonnes coulées; en mars, 600.000; en avril, 900.000 ! Pour ces trois mois c'était l'équivalent de toute la flotte marchande française disparue, la dixième partie de l'immense flotte britannique !

» Nous nous disions tout naturellement : « Si » cela va ainsi « crescendo », si la progression se » poursuit à cette allure, nous ne serons pas » fiers à la fin de l'année !... » Si je rappelle ces souvenirs, c'est qu'il est vraiment trop commode, trois ans passés, de dire qu'on n'a jamais eu peur et que le sous-marin est un engin précaire, à preuve qu'on a bien su mater les flottilles allemandes. Cette dernière assertion appelle aussi un commentaire. A la vérité, les armes forgées par l'amiral Lacaze : canonnières, chasseurs, appareils d'écoute, grenades, hydravions, etc., et utilisées par ses successeurs rue Royale, conjointement avec les puissants moyens de l'Amirauté britannique, mirent à mal, fin 1917 et commencement de 1918, d'assez nombreux sous-marins allemands : une soixantaine peut-être. Mais si l'effort ennemi avait été plus soutenu; si le kaiser, si le haut état-major impérial ne s'étaient pris à douter de l'efficacité de leur guerre sous-marine; si les chantiers allemands, qui avaient fourni jusqu'à vingt et un sous-marins tout équipés dans le seul mois de février 1917, n'étaient tombés à six, puis à deux unités de production par mois, quels résultats les « pirates » n'eussent-ils pas obtenus ! »

Joffre le silencieux

Plusieurs voix de grands chefs se sont fait entendre récemment, à propos des discussions ouvertes sur la conduite de la guerre. Joffre n'a rien dit. Parlera-t-il ? Un officier supérieur de son état-major a dit à un rédacteur de la **Victoire** :

« N'espérez pas obtenir du maréchal une entrevue quelconque. Même si vous réussissiez à l'approcher, il se refuserait à vous faire la moindre déclaration sur quoi que ce soit. Depuis la guerre, le maréchal n'a accordé qu'une seule interview, et encore par surprise, à un journaliste américain. Aussi il dément formellement tous les propos que l'on peut lui prêter.

» — Mais le maréchal n'avait-il pas formé, un moment, le projet d'écrire ses mémoires, qui lui auraient servi à établir la vérité sur certains faits, et en même temps à répondre à certaines critiques ?

» — Cela est vrai, mais il y a renoncé. Son œuvre est connue et s'appuie sur des documents qu'il est loisible de consulter. L'Histoire le jugera. Il ne veut pas que l'on puisse dire qu'il a essayé de lui forcer la main. Aussi, loin de rechercher la publicité, il fuit et redoute tout ce qui pourrait sembler être une réclame personnelle. Il ne demande qu'une chose, c'est qu'on le laisse travailler, continuer à faire son devoir. C'est son seul désir, son seul orgueil. Cela est fait pour surprendre, à notre époque d'arrivisme, mais cela ne manque pas de grandeur et est digne du chef probe et loyal que fut toujours le maréchal. Qu'on l'attaque, qu'on le calomnie. Que voulez-vous que cela lui fasse ? Il ne discutera avec personne, ne répondra à personne. Rien ne le fera plus sortir de son silence. Les faits suffisent à défendre son œuvre. Qui peut blâmer le maréchal d'estimer qu'au-dessus des hommes et des querelles il y a le pays, et de vouloir lui consacrer toutes ses dernières forces ? »

La reprise des relations avec le Vatican

Le **Gaulois** publie les documents dont il a été fait état à la tribune de la Chambre, au cours de la discussion relative à la reprise des relations avec le Vatican, et qui consistent dans des lettres échangées entre M. Denys-Cochin, alors sous-secrétaire d'Etat des affaires étrangères, et S. E. le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat du Saint Siège. Dans une lettre du 4 juin 1917, M. Denys-Cochin demandait si la création d'un régime spécial pour le gouvernement des églises grecques unies comportait la disparition ou même une modification du protectorat jusque-là exercé par la France sur les pays méditerranéens du Levant. Dans sa réponse, le 26 juin, le cardinal Gasparri donnait d'abord à son correspondant l'assurance que l'établissement d'un nouveau dicastère ecclésiastique ne changerait en rien la situation du protectorat français :

« Avant tout, disait l'éminent prélat, il est utile de se rappeler que le protectorat français en Orient repose sur un triple fondement : 1° les capitulations ; 2° l'ordre donné par le Saint-Siège aux communautés religieuses du Levant de s'adresser pour leur protectorat à la France; 3° quelques prérogatives accordées par le Saint-Siège à la nation française en raison des mérites acquis par la France en Orient dans le cours des siècles. »

Sur ces trois points, le cardinal Gasparri donnait les meilleures assurances de la bonne volonté du Saint Siège à maintenir les droits français, en indiquant seulement les réserves de droit et de fait résultant des droits éventuels des autres nations, et en rappelant que « c'est le Saint Siège qui a constitué la France, de préférence à toute autre nation, la protectrice des catholiques en Orient ». Mais il faisait ressortir la nécessité d'un accord étroit entre la cour de Rome et le gouvernement français.

A LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Une brillante intervention de M. Viviani en faveur de l'Arménie

Genève, 22 novembre. — La séance plénière d'aujourd'hui a produit sur toutes les délégations une impression profonde, et l'avis était général que jamais encore une décision n'avait revêtu au sein de la Société des nations un caractère plus grave et plus émouvant. On se félicitait que ce fût à propos du dessein généreux de porter secours au peuple arménien que diverses tendances touchant la politique extérieure de la Ligue se fussent affrontées.

Les représentants de la France ont remporté dans ce tournoi une victoire incontestable. Ils eurent, en premier lieu, l'occasion de faire entendre à l'Assemblée, non pas des récriminations, mais certaines vérités historiques, notamment l'erreur qui fut commise le jour où la proposition de la France de doter la Société des nations d'une force exécutive fut repoussée par les signataires du traité de Versailles. Les conséquences cruelles de cette erreur, dans le cas de l'Arménie, se sont affirmées au grand jour de la réunion publique, et ce fut la première occasion d'un gros succès pour M. Viviani.

L'Assemblée se rangea de nouveau aux côtés de la thèse française en décidant, selon la proposition de M. Viviani, qu'un effort de médiation d'une puissance serait tenté de se perdre dans une procédure longue et aléatoire.

Une communication d'un tel esprit pratique et d'une telle décision a plu à l'Assemblée. On fait remarquer que, quoi qu'il arrive, la proposition de la thèse française est applicable; que, si le conseil trouve une puissance médiatrice, c'est le triomphe de la thèse française, surtout si, par hasard, cette puissance était la France elle-même. Même si le conseil échoue, les Français auront beau jeu pour souligner de nouveau l'impuissance de la Société désarmée, et pour préconiser l'adoption du projet que M. Léon Bourgeois défendit vainement lors de l'élection.

LA SEANCE

Genève, 22 novembre. — L'assemblée de la Société des nations examine aujourd'hui les propositions présentées par lord Cecil le 19 novembre.

La première de ces propositions vise, on se le rappelle, l'Arménie. Lord Cécil demande, que le Conseil soit invité à prendre immédiatement en considération la situation de l'Arménie et à soumettre à l'examen de l'Assemblée des propositions en vue de parer aux dangers qui menacent actuellement ce qui reste de la race arménienne et aussi en vue d'établir un état de choses stable et permanent dans ce pays.

M. Balfour

M. Balfour prend ensuite la parole au milieu des applaudissements unanimes.

M. Balfour dit que le conseil a cherché un remède à la situation lamentable de l'Arménie, et n'en a pas trouvé. Si l'Assemblée y réussit, elle aura rendu un grand service à l'humanité. L'orateur ajoute :

« Nous sommes tous pleins de bonnes intentions, mais cela ne suffit pas pour faire de la bonne politique. Il faut, en outre, disposer de moyens appropriés à la situation. »

M. Balfour rappelle dans quel esprit le pacte de Versailles avait rédigé les stipulations relatives aux nouveaux Etats. On avait cru que ces Etats seraient tangibles d'abord à l'opinion publique mondiale, puis, en cas de besoin, à l'arme économique. Or, croit-on que les kémalistes et leurs chefs, véritables brigands, soient sensibles à ces considérations ? M. Balfour déclare qu'une expédition dans le but de sauver l'Arménie ne pouvait être entreprise que par une seule grande puissance : l'Amérique aurait pu être cette puissance. Elle en avait les moyens; elle ne le pas voulu. Le conseil a recherché un autre mandataire. Celui-ci ne saurait être trouvé qu'à la condition que les autres nations prêtent toute leur assistance morale et financière à l'entreprise. Il se peut que l'Assemblée puisse exercer sur les puissances une pression favorable au salut de l'Arménie. L'Arménie n'a jamais manqué de manifestations de sympathie. C'est une aide pratique qui lui a manqué. L'orateur espère que l'Assemblée saura la lui procurer.

M. Viviani

M. Viviani succède à M. Balfour. Il rappelle que la France a toujours compati aux douleurs de l'Arménie.

« La question, ajoute le délégué français, est de savoir si nous allons nous contenter de compatir et de nous livrer à une de ces manifestations verbales et stériles qui terminent généralement les réunions publiques.

» Le conseil a fait son devoir. Il a demandé à toutes les puissances des hommes et de l'argent. Il a traversé l'Atlantique et s'est heurté à un refus.

» Le comité de six membres proposé sera-t-il plus heureux ? Nous ne pouvons cependant demeurer devant le monde entier sans autorité. Nous sommes une Assemblée impuissante parce que nous avons toutes les responsabilité et que nous n'avons aucune autorité pour imposer nos résolutions.

» Mais ce n'est pas la faute de la France, car si la France, comme l'avait proposé M. Bourgeois, avait été entendue, la Société des nations aurait été dotée d'une force internationale, et nous ne serions pas dans l'état où nous sommes. » (Vifs applaudissements.)

M. Viviani demande qu'on n'aille pas à un nouvel échec, et que, si l'on est convaincu que les hostilités ne pourront pas être arrêtées, l'Assemblée ne se livre pas à une manifestation ridicule.

M. Viviani demande de laisser au conseil ses responsabilités, et dépose une proposition ainsi conçue :

« L'assemblée, désireuse de collaborer avec le Conseil pour mettre fin dans le plus bref délai possible à l'horrible tragédie arménienne, invite le Conseil à s'entendre avec les gouvernements pour qu'une puissance soit chargée de prendre les mesures nécessaires en vue de mettre un terme aux hostilités entre l'Arménie et les kémalistes. »

Lord Robert Cecil dit que si M. Viviani a pu craindre que le conseil fût dessaisi au profit d'un nouveau comité, il a fait une erreur. Il ne s'agit que d'une commission qui, comme les autres, fera un rapport aussi promptement que possible sur la question.

Reprenant la parole, M. Viviani déclare que tout le monde est d'accord sur le principe. Il n'est pas possible d'assister impassible au naufrage de l'Arménie. Reste trouver le moyen de lui venir en aide.

M. Viviani adjure lord Robert Cecil, M. Lafontaine et les autres membres de se rallier à sa proposition, puisque l'unanimité est nécessaire.

Un instant après, M. Viviani propose le compromis suivant : « Accepter unanimement la proposition française, et, si on ne négocie pas, rechercher en commission les moyens de venir effectivement en aide à l'Arménie. » Lord Robert Cecil accepte.

M. Balfour pose ensuite une question à la délégation française. Il s'exprime en ces termes : « Les Français demandent-ils qu'on négocie avec Mustapha-Kemal ? Si on négocie, qu'allons-nous lui offrir ? Kemal est un chef de brigands. Une négociation ne se fait qu'entre gens civilisés. L'affaire vaut d'être considérée. »

M. Viviani répond : « Si la médiation est écartée, c'est la carence de la Société des nations. Il sera dit que rien n'a pu être fait pour un peuple qu'on assassinait. On dit que Kemal ne nous entendra pas. Faisons-en l'expérience. Qui dit que ce sauvage ne sera pas impressionné quand il saura que c'est le monde entier qui se lève entre lui et sa victime ? Ce n'est pas la première fois, dans l'histoire du monde, qu'on aura vu des peuples civilisés entrer en conversation avec des gouvernements ou des chefs peu recommandables (sic). »

Cette allusion aux négociations du gouvernement anglais avec les bolcheviks provoque des sourires dans l'Assemblée.

M. Viviani continue : « Si le minimum que nous demandons ne peut être fait, proclamons notre carence. Continuons nos séances académiques, et disons-nous qu'aucune œuvre ne peut aboutir sous la calotte des cieux. » Les trois quarts de l'Assemblée applaudissent longuement M. Viviani.

Lord Robert Cecil déclare alors que si les négociations n'aboutissent pas, il faudra user de contrainte. Le débat est terminé.

Il faut voter, et le vote ne peut être recueilli qu'à l'unanimité pour être efficace. Pour arriver à ce résultat, on cherche des compromis : on déclare que les propositions ne s'excluent point les unes, les autres. C'est ainsi que les deux propositions Robert Cecil et Viviani sont mises aux voix en même temps, comme complémentaires l'une de l'autre. Elles sont votées à l'unanimité. On applaudit. La séance est levée.

LA REUNION DU CONSEIL DES HUIT

Genève, 22 novembre. — Conformément au vote de l'Assemblée, il a été procédé à la nomination par le bureau de la commission de six membres chargée d'examiner les mesures à prendre pour mettre un terme aux hostilités entre l'Arménie et les kémalistes.

En conformité du même vote, le conseil de la Société des nations s'est réuni cette après-midi. Certains membres du conseil n'ayant pu assister à la séance, les membres présents ont procédé à un échange de vues. La prochaine réunion du conseil aura lieu le plus tôt possible, dès que les travaux de l'Assemblée le permettront.

La réunion du conseil des huit n'a pas donné ce qu'on en avait espéré. On sait que, conformément à la décision de l'Assemblée, le conseil devait inviter les gouvernements à s'entendre pour que l'un d'eux s'offrît en médiation entre l'Arménie et les kémalistes. Il ne vint que six membres sur huit; MM. Tittoni et Léon Bourgeois étaient absents, ces derniers retenus par la troisième commission. Les six membres présents n'ont pu parvenir à un accord. On assurait ce soir que le conseil s'était heurté à des objections soulevées par M. Balfour.

Honneurs funèbres aux morts de la guerre

Des familles de militaires dont les corps sont actuellement rapportés du front ont demandé que des détachements en armes rendent les honneurs lors des obsèques de ces militaires dans des villes de garnison et ces familles s'étonnent parfois parce qu'il ne leur est pas donné satisfaction et qu'une simple députation est envoyée aux obsèques.

Dans le but de renseigner le public sur les dispositions arrêtées par le ministre le général commandant le C. A., prescrit que la note ci-dessous soit communiquée à la presse locale sous la forme :

L'autorité militaire nous prie d'insérer la note suivante :

« Le Ministre de la guerre a prescrit que les honneurs funèbres seraient rendus dans les conditions fixées par les articles 133 et 146 du décret du 1er octobre 1909 aux militaires (officiers, gradés et soldats) dont les corps seraient transportés après exhumation de la zone des armées dans une ville de garnison.

» Ces honneurs funèbres, par application des articles 137 et 146 sus-visés, consistant en l'envoi de députations variables avec la situation militaire du défunt; ils sont exclusifs, sauf pour les officiers généraux, de la présence de détachements en armes.

» Les exigences du service, aussi bien que la faiblesse des effectifs d'une part et le nombre considérable des convois funèbres à attendre des transferts de corps en cours d'autre part, ne permettent pas de s'écarter de la règle générale.

» Les familles des militaires tués à l'ennemi ou décédés en campagne doivent cependant rester assurées, si modeste qu'en soit la manifestation, que le culte des morts reste toujours sacré dans l'armée. »

Six condamnations pour trafic de farines

Paris, 22 novembre. — Le tribunal correctionnel a rendu son jugement dans l'affaire du trafic des farines et a prononcé les condamnations suivantes :

Léon-Marcel Weill, fabricant de pâtes alimentaires à Issy-les-Moulineaux, quatre mois de prison, 3,000 fr. d'amende.

Louis Francon, représentant de commerce à Paris, deux mois de prison, 5,000 fr. d'amende.

Marcel Quilbert, minotier à Armières (Eure), six mois de prison et 5,000 fr. d'amende.

Fernand Demonceau, employé de commerce à Vitry, deux mois de prison et 500 francs d'amende.

Elie Salle, fabricant de pâtes à Aubervilliers, 500 fr. d'amende.

Nisson Schwetz, fabricant de pâtes à Paris, 1,000 fr. d'amende.

Le tribunal a ordonné, en outre, une insertion de son jugement et l'affichage à la porte des établissements Weill et Quilbert.

L'arrivée à Paris des souverains d'Espagne

Paris, 22 novembre. — Le roi Alphonse XIII et la reine d'Espagne, venant de Londres, accompagnés de la marquise de san Carlos et du comte de Torrecilla, sont arrivés à Paris ce soir, à 10 h. 15, par train spécial. Le roi s'est entretenu sur le quai avec l'ambassadeur d'Espagne, le personnel de l'ambassade et les membres de la colonie espagnole venus saluer les souverains. Il s'est ensuite rendu à pied dans la cour du départ, entre une double haie de gardes républicains qui ont rendu les honneurs. Le roi est parti aussitôt pour son hôtel. Il doit quitter Paris mercredi prochain.

NOS CONTES INÉDITS

LOU BARBOTE

Cette année-là avait été mauvaise pour les habitants de Gujan-Mestras. Les épis s'étiolaient sur leur tige. Les vignes avaient cet aspect lamentable qui présage les récoltes « jalouses ». Un mal secret semblait ronger leurs ceps.

En vain la science des agronomes avait-elle été mise à contribution. Leurs remèdes furent inefficaces contre un ennemi qui n'appartenait pas à la famille du mildew, de l'oïdium ou du black-rot.

C'est alors que des marins gujanais décidèrent de recourir aux grands moyens. Parmi les gars les plus éloquents du pays fut choisie une délégation qui eut mission d'aller consulter le curé d'une paroisse voisine. Le saint homme passait à bon droit pour fort serviable et quelque peu clerc en les matières les plus diverses.

Dans son presbytère, tout blanc et fleuri, il accueillit cordialement ses amis les marins. Leurs doléances, il les écouta avec un bon sourire. Puis, se recueillant quelques instants, ainsi qu'il sied avant de prononcer un jugement décisif, il déclara :

« Le mal dont meurent vos vignobles, c'est « lou barbôte ! »

Qu'était-ce que ce barbôte mystérieux, dont la malignité s'attaquait aux fruits de la terre ? Etait-ce un insecte pernicieux dépêché par Satan ? Etait-ce quelque bête apocalyptique ?

Les Gujanais ne songèrent pas à préciser ces détails. Ils reçurent, comme paroles d'Evangile, la sentence de M. le Curé, et s'enquirent seulement des moyens propres à détruire ce fléau. M. le Curé leur répondit qu'il fallait en exorciser leurs vignobles au cours d'une procession solennelle.

Les délégués, roulant leur béret dans leurs mains, remercièrent bien vivement M. le Curé pour son obligeance et ses avis, puis s'en allèrent rasséréné.

Quelques jours après, en effet, la procession eut lieu. On put voir la population gujanaise suivre, avec une déférence recueillie, le prêtre qui, dans les vignobles, parmi les pampres jaunissants, procédait aux cérémonies traditionnelles de l'exorcisme.

L'affaire avait fait quelque bruit autour du bassin d'Arcachon. Des Parisiens en villégiature la trouvèrent « bien bonne ». Dame ! tous ces gens du Nord, ça les étonne, n'est-ce pas ? ces histoires méridionales. Ça les surprend comme un soleil trop brillant, ou une pointe d'ail dans le gigot.

Une rivalité toute amicale d'ailleurs, existe entre les marins du bassin. Ceux d'Arcachon et de La Teste eurent l'idée de faire rire un brin les Parisiens aux dépens des Gujanais. Un jour donc l'un d'eux, promenant des baigneurs dans un voilier et apercevant une « pinasse » montée par des pêcheurs de Gujan et de Mestras

FOOTBALL RUGBY

LE PREMIER MATCH DE SELECTION DE LA SAISON

Paris, 22 novembre. — C'est dimanche prochain, au stade des Iris, à Lyon, que se jouera le premier match de sélection de la saison entre l'équipe de France et un team choisi parmi les meilleurs clubs de Paris, Haute-Normandie, Lyonnais, Bourgogne, Alpes et littoral.

Cette rencontre devait avoir lieu au stade municipal, mais à la suite de certains incidents fâcheux, tels que la saisie du mobilier de la F. F. R. par la ville de Lyon, il fut décidé de le faire disputer sur le terrain du Lyon Olympique qui est situé dans la commune de Villeurbanne.

Plusieurs forfaits sont signalés dans l'équipe de France, tel qu'en cette de : Struxiano, Billac, Thierry, Larrieu et sans doute Bordes.

Les remplaçants seront de classe et l'équipe sera de belle tenue. Elle sera la suivante :

Arrière : Bonnes (Narbonne); trois-quarts : Jaurréguy (Toulouse), Bordes (R.C.F.) ou Salinié (Perpignan), Tabou (R.C.F.), Got (Perpignan) demis : Piteu (Pau), Bousquet (Béziers); avants : Sibelin (Béziers), Cassayet (St-Gaudens), Boubée (Tarbes), Soulié (C.A.S.G.), Moureux (Béziers), Crémail (Narbonne), Pons (Toulouse), Lubin (Toulouse).

Remplaçant : effectuant le déplacement : Gonnet, Puech, Vaquié, Serre, Salinié.

Equipe de sélection :

Arrière : Clément (R.C.F.); trois-quarts : Janot (Grenoble); Gardet (Le Havre), Blondat (Châlons), Lobies (R.C.F.); demis : Remy Jouffray (Grenoble), Thierce (C.A.S.G.); avants : Tamberlan (Le Havre), Donley (Grenoble), Pianchi (St. Fr.), Levasseur (C.A.S.G.), Gillet (St. Fr.), Berthier (C.A.S.G.), Mauriat (F.C. Lyon), Forestier (S.C.U.P.).

Remplaçants : Castes Bard (de Lyon), Pasquier (de Toulon), Vicot (de Saint-Claude).

M. Ch. Gondouin dirigera.

L'équipe de sélection comprendra deux vieux internationaux, Mauriat et Forestier; celle de France, 5 joueurs pas encore internationaux : Bonnes, Cremail, Piteux, Bousquet, Boubée.

Le team de sélection, qui comprend quelques joueurs qui ne jouent pas encore en équipe de France, a pu être formé plus judicieusement par l'introduction de Lamouret, Larronde, Elubère, de Barochez, Guillermoz.

LES DACQUOIS A BORDEAUX

C'est avec plaisir que tous les sportsmen bordelais ont appris la venue dimanche prochain, au Stadium, de l'Union sportive dacquoise.

Les Dacquois jouissent, en effet, dans notre ville, d'une excellente réputation et les exhibitions qu'ils y ont fournies ont toujours été remarquables. Il en sera de même dimanche, où le team landais possède actuellement une forme exceptionnelle qui lui a permis, dimanche dernier, de triompher nettement du Biarritz-Olympique par 9 points à zéro. Plus que jamais les Dacquois ont de grandes chances d'aller fort loin sur la route du championnat de France.

Et leur chose avec les Sabistes, dont le team s'affirme chaque dimanche comme devant compter parmi les tout premiers, sera particulièrement intéressant.

Demandes de matches

S. A. BORDELAIS (3). — Sur terrain adverse ou au Stadium, pour dimanche 28 novembre. Ecrire café Saint-Projet.

BOXE

UN MATCH FRANCE-DANEMARK

Copenhague, 22 novembre. — Le match France-Danemark conclu entre deux équipes de boxeurs amateurs, celle de France fournie par le club pugilistique de Paris, s'est terminé par la victoire de l'équipe française. Celle-ci a remporté quatre victoires sur six. Voici les résultats :

Poids mouche : André Gleize a battu Larsen. — Poids coq : Cachon a battu Andersen. — Poids légers : Drousse a battu Proustgaard. — Poids moyens : Picart a battu Hotel. Les Danois Nielsen et Frederikson, ont gagné les matches poids plume et mi-moyen.

ROUTIS CONTRE BARKLETT A BORDEAUX

C'est à l'Alhambra, samedi prochain 27 novembre, à 8 h. 30 du soir, que le Wonderland Bordelais convie le public à assister à ce grand événement sportif; Routis, l'espoir non seulement Bordelais mais Français, va enfin rencontrer le fougueux Barklett, le favori de l'écurie Hellors, en 12 rounds de 3 minutes, gants de 4 onces. Deux autres combats sont au programme et mettront aux prises les excellents et redoutables nègres, Lawson et Edouard Charles contre deux adversaires nouveaux et réputés parmi nos pugilistes régionaux.

CROSS-COUNTRY

PRIX RAOUL LANGLOIS

Dimanche, 28, l'Union Athlétique Bordelaise ouvrira la saison de cross-country par le classique grand prix d'ouverture auquel il a été donné, cette année, le nom de Prix Raoul Langlois en souvenir du regretté champion, tombé au champ d'honneur.

Tracé sur sept à huit kilomètres, dans les environs de Lormont et Cenon, et doté de nombreux prix en espèces et en nature, il a réuni l'engagement des meilleurs licenciés et de nombreux indépendants.

Engagements reçus jusqu'au départ qui sera donné à 15 h. 30 précises, du petit bois de Bellevue (mi-côte des 4-Pavillons).

COURSES A PIED

BREVET PEDESTRE DES 10 KILOMETRES (F. A. P. F.)

La distribution des brevets des 10 kilomètres aura lieu dimanche 5 décembre, à 9 h. 30 du matin, au siège du Comité du Sud-Ouest, café Mazarin (salons du premier étage).

ESCRIME

EPEE DE GASCOGNE

Le comité de l'Epée de Gascogne, dans sa réunion du samedi 20 courant, a décidé que les séances d'entraînement auraient lieu tous les jeudis, à 17 h. 30, au siège de la Société, 11, rue Thiad.

POIDS ET HALTERES

CADINE BAT UN RECORD DU MONDE

Paris, 22 novembre. — A la S. A. Montmartroise, Cadine vient de battre le record du monde du soulevé de terre d'une main, que détenait l'amateur Hobane avec 175 kilos et le professionnel Deraz avec 179 kilos. Cadine enleva très correctement 190 kilos.

FOOTBALL ASSOCIATION

Demandes de matches

J. S. DU BOUSCAT (2). — Pour le 28 novembre, sur terrain adverse, et équipe troisième, pour toute la saison, sur terrain adverse. Ecrire à E. Roux, 55 avenue Victor-Hugo, Le Bouscat (Gironde).

L'Aignan (2) avec équipes correspondantes, sur terrain adverse, pour les 28 novembre, 26 décembre, 20 février, 13 et 20 mars.

Ecrire d'urgence à M. René Blondy, 20, rue Frère, Bordeaux.

DANS LES CLUBS

BASE-BALL-CLUB BORDELAIS. — Jeudi 25, réunion au siège, café Tortoni, à 8 h. 30. Samedi, entraînement sous les ordres du champion américain Loys, de la National Ligue de New-Jersey.

BORDEAUX-SPORTING-CLUB. — Sous ce titre s'est créée une Société pratiquant tous les sports, mais plus spécialement le football association.

Les jeunes gens désirant en faire partie sont priés de se faire inscrire à la réunion générale qui aura lieu le vendredi 26 courant, à 21 heures, au bar Daurade, 4, rue de la Maison-Daurade.

CYCLISME

LES SIX JOURS DE NEW-YORK

New-York, 23 novembre. — A la quatorzième heure, tous les concurrents avaient parcouru 274 milles et huit tours. L'équipe Magin-Madden était en tête.

AUTOMOBILISME

LE COMMERCE DES AUTOMOBILES AU SENEGAL

Le gouverneur général de l'Afrique occidentale a communiqué à l'O. N. C. E. les renseignements ci-dessous relatifs au commerce des automobiles au Sénégal :

« Le nombre des voitures importées au Sénégal a été en 1918 de 91, dont 85 américaines et 6 françaises, plus 25 camions américains; en 1919 (décembre excepté), de 94 voitures, dont 87 américaines et 7 françaises, plus 31 camions américains.

» Les marques Ford et Overland représentent presque la totalité de ces chiffres.

» Pour la campagne, les voitures doivent être légères, résistantes et d'une force moyenne de 20 HP. Elles doivent présenter une grande stabilité, bien qu'assez hautes au-dessus du sol, à cause des routes à peine tracées. Pour la ville, elles sont plus lourdes, confortables et d'une force actuelle de 12 à 15 chevaux.

» Les voitures américaines ont l'inconvénient de consommer beaucoup, et le change leur fait perdre l'avantage de la modicité du prix. Les voitures actuellement sur le marché ont quatre ou cinq places.

» Outre les catalogues et prospectus, la publicité dans les quelques journaux locaux peut donner de bons résultats.

» Toute maison désirant introduire ses voitures dans la colonie, devra y posséder un représentant ayant un garage et des voitures exposées. Il devra avoir, en outre, toutes les pièces de rechange nécessaires et un petit atelier de réparations, comme cela existe à Dakar pour les marques Ford et Overland.

» La livraison devra être rapide. Les voitures seront envoyées en caisses pleines. A leur arrivée au Sénégal, elles sont passibles d'un droit de douane de 5 % de la valeur de la facture majorée de 25 %; de droits d'octroi à Dakar et à Saint-Louis, de 5 % et d'une taxe de port de 2 fr. par tonne. (Les voitures étrangères acquittent de plus une surtaxe de 7 % de la valeur).

» Les paiements sont faits en général à livraison. Pour les maisons purement sénégalaises et pour les agents de la place, les banques françaises ou étrangères, comme la Banque de l'Afrique occidentale, la Banque de l'Afrique équatoriale et « The Colonial Bank » peuvent être utilisées.

O. N. C. E.

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Les exercices physiques et l'allègement des programmes

La nécessité des réformes dans notre système d'éducation n'est plus aujourd'hui contestée. Une des plus pressantes est celle qui a trait à l'amélioration de la race. L'école peut travailler à cet objet par la culture physique de l'enfance. Sans doute il ne s'agit pas absolument d'une innovation. Les programmes scolaires ont toujours compris l'éducation physique au nombre des matières d'enseignement. Mais la gymnastique, qui en était l'application, apparaissait aux yeux de bien des maîtres comme une tâche accessoire, superflue, sans profit réel et se voyait traitée en conséquence. On la tenait pour la parente pauvre, acceptée ici, tolérée là, proscrite la plupart du temps ailleurs, en tous cas toujours négligée.

La guerre, qui nous a donné tant de leçons diverses, a montré combien il importait de préparer la jeunesse à la vigueur, à la résistance et à l'endurance corporelles. Elle a rétabli l'éducation physique et aujourd'hui ceux-là mêmes qui en considéraient les exercices comme une occasion d'agitation turbulente, destructrice de la discipline et du travail intellectuel, n'en sont pas les partisans les moins convaincus.

Nous allons donc la retrouver dans les programmes primaires remaniés, au rang que lui vaut son indiscutable utilité. Ce ne sont pas de vagues demi-heures hebdomadaires que les exercices physiques devront prendre dans l'emploi du temps. Ce sont de longs instants quotidiens, méthodiquement remplis.

Une objection se présente à ce propos tout naturellement à l'esprit. Où prendre le temps nécessaire, alors que les matières du programme actuel absorbent entièrement l'horaire journalier ?

L'hésitation n'est pas possible : il faudra alléger les programmes, en diminuant l'étendue de quelques-uns. La compression se fera alors sans difficulté. Il y a plus de vingt ans que les instituteurs, dans leurs Congrès, réclament cet allègement. Ils estiment — avec de bons esprits — que les programmes de l'école élémentaire sont surchargés et que pas mal de temps se perd en efforts stériles dans nos classes primaires. Le moment d'examiner de près cette opinion et d'en tirer la conclusion pratique est venu. Ce sera — c'est du moins notre avis, — au cas où elle serait reconnue juste, tout profit pour l'avenir de la jeunesse française.

L. AMBAUD.

BIBLIOGRAPHIE

LES « EXECUTRICES » BOLCHEVIQUES

Des documents saisis au cours des durs combats menés par les Polonais contre les bolcheviks, il résulte qu'à la suite de l'armée rouge il existait une organisation composée de femmes et dont le rôle était d'exécuter les sentences de mort prononcées contre les prisonniers polonais. Ces condamnations s'accompagnaient de supplices d'un raffinement asiatique. A la tête de ces bourreaux féminins, se trouvait une des principales héroïnes de l'ouvrage fameux « l'Histoire extraordinaire et véridique de Raspoutine », le moine scélérat, dont le succès colossal se justifie par l'attrait d'une documentation officielle cyniquement douloureuse. Un volume 5 fr., chez tous les libraires et à l'Edition Française Illustrée, 30, rue de Provence, Paris.

LE PRIX GONCOURT

Nous croyons savoir que le remarquable ouvrage de M. Jean de Pierrefeu, « G. Q. G., Secteur 1 », sera présenté aux dix membres de l'Académie Goncourt pour l'obtention du prix que cette assemblée va prochainement décerner. Aucune œuvre ne s'impose davantage, car elle est passionnante comme le roman le plus véridique, puisqu'elle est l'histoire même du Grand Quartier Général, et de ceux par qui fut conduite la guerre. De mémoire d'auteur, aucun succès ne fut aussi mérité que celui qu'a fait le public au « G. Q. G., Secteur 1 ». Deux volumes ensemble, 10 fr., chez tous les libraires et à l'Edition Française Illustrée, 30, rue de Provence, Paris.

ÉTAT CIVIL

DECES du 22 novembre 1920

Daniel Cassou-Mounat, 19 ans, place Méria-deck, 9.

Marcel Lecoufle, 21 ans, rue Saint-Hubert, 8.

Jeanne Mourgues, 35 ans, r. Gasp.-Philippe, 33.

Paul Delmas, 44 ans, rue d'Aubidey, 3.

Mme Rabaste, 52 a., r. Baudry-Lacantinerie, 53.

Pierre Ducourneau, 54 ans, r. Permentade, 39.

Mme Hayens, 69 ans, pl. du Vieux-Marché, 19.

Ignace Wicker, 73 ans, boulev. George-V, 84.

Soyez prévoyants : pensez au vestiaire d'hiver
Teinturerie ROUCHON. Tél. 15-10

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme A. Périé, Mme veuve Périé et ses enfants, Mlle Blanche Saint-Lézer, Mme veuve Diébold, les familles Angély et Labatut prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Marie ANNÈS,

leur mère, belle-mère, sœur et alliée, qui auront lieu le mercredi 24 novembre, en l'église Saint-Martial.

On se réunira à la maison mortuaire, 133, rue Barreyre, à une heure et demie, d'où le convoi funèbre partira à deux heures.

Pompes funèbres municipales, 11, r. de Belfort

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme J. Lecoufle, Mme veuve Courbin et sa famille prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Marcel-Henri LECOUFLE,

leur fils, petit-fils, neveu et cousin, qui auront lieu le mercredi 24 novembre, en l'église Saint-Louis.

On se réunira à la maison mortuaire, 8, rue Saint-Hubert, à neuf heures un quart, d'où le convoi partira à neuf heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres municipales, 11, rue de Belfort

CONVOI FUNÈBRE M. Maurice Ricard Saubesty, Mlle Madeleine Saubesty, M. et Mme Léon Ricard, M. et Mme Gaston Ricard, M. et Mme Charles Fabre, les familles Laborde, Larrodé, Bert, Belin, Ulysse Ricard et Edouard Ricard prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Yvonne RICARD,

leur épouse, mère, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, nièce et cousine, qui auront lieu le mercredi 24 novembre, en l'église Saint-Bruno.

On se réunira au presbytère de cette paroisse à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres municipales, 11, rue de Belfort

CONVOI FUNÈBRE Le Conseil d'administration du groupe de Montgolfier des pères de famille des Chartrons invite tous les sociétaires à assister aux obsèques de

M. Marcel-Henri LECOUFLE,

fils du président,

qui auront lieu mercredi 24 novembre.

Réunion à 1 h. 15, rue Saint-Hubert, 8.

CONVOI FUNÈBRE Vous êtes priés, de la part de Mlle de Noailhan, de lui faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Marthe ETCHEBERRIBORDE, née ERRIARST,

sa très ancienne servante,

qui auront lieu le jeudi 25 novembre, en l'église primatiale Saint-André.

On se réunira à la maison mortuaire, 3, rue Gouvion, à dix heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à dix heures trois quarts.

A l'issue de la cérémonie, le corps sera transporté à Idoz (Basses-Pyrénées).

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

AVIS DE DÉCÈS Mme veuve Justin-P. Pellé (du Chili), Mme veuve Auguste Pellé et ses filles, M. Paul Bégué, ses enfants et petits-enfants; M. et Mme Aberte Serrano (du Chili), leurs enfants et petits-enfants; Mlle Fanny Pellé, M. Luis-E. Pellé (du Chili), M. et Mme W. Barkhausen (d'Anvers) et leurs enfants, les familles Costa (du Chili), Lacosse et Sensine ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Justin-P. PELLÉ,

leur époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin, décédé à Viña-del-Mar (Chili), le 4 novembre 1920.

Les messes ont été dites dans la plus stricte intimité.

SERVICE FUNÈBRE Association Amicale des anciens Elèves du Petit Séminaire de Bordeaux. — Le Service annuel à la mémoire des anciens élèves décédés pendant la guerre sera célébré à la Cathédrale, le samedi 27 courant, à dix heures.

A l'issue de la cérémonie, l'assemblée générale de l'Association se réunira à la sacristie.

REMERCIEMENTS Mme veuve Jean Quancard, les familles Pégeron, du Péage (Isère), Françon et Imbert (de Saint-Etienne) remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve François MALARIN, née PEGERON,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Les messes ont été dites dans la plus stricte intimité.

REMERCIEMENTS ET MESSE

MM. Jean et Raymond de Villepreux, M. et Mme de Gorostarzu et leurs enfants, les familles de Trincaud-Latour, de Sanxet, de Beaupoil de Saint-Aulaire, Mercier, Gérard de Gorostarzu, Paul Laudet, Duffour et Duffour de Raymond remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Josette de VILLEPREUX,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite, à neuf heures et demie, après l'arrivée du train de Bordeaux, le vendredi 26 novembre, dans l'église de Macau, sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

REMERCIEMENTS ET MESSES

M. Carroll Grafa, M. et Mme Arthur Mercier, Mlles Odette et Renée Mercier, et leurs familles remercient très sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister à la levée de corps de

Mme CARROLL GRAFA, née Simone MERCIER,

et celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Des messes seront dites dans l'intimité.

REMERCIEMENTS M. et Mme Charles Lévy, M. et Mme Pierre Lévy, M. René Lévy et sa famille, Henry Lévy, Alexandre, André Lévy, Ernest Lévy, Labatut remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques du

Sous-Lieutenant Maurice LEVY,

du 5e régiment d'artillerie de campagne, chevalier de la Légion d'honneur,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

REMERCIEMENTS M. Arnault, préfet honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, et Mme Arnault, née Decaleu; Mme veuve Hiver, M. et Mme Georges Hiver, M. et Mme René Hiver et leurs enfants, M. Diomard, professeur au lycée de Toulouse, et Mme Diomard; M. Victor Aries remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Albert DECAIEU, née ESCRIVANT,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Pompes funèbres municipales, 11, rue de Belfort

DE LUZY
POUDRE, CRÈME, PARFUMS

LE Mandarin
A BASE DE MANDARINES
Mandarines, Oranges fraîches.
Plantes amères salutaires.
PRÉFÈRE AUX AMERS & BITTERS

Petite Correspondance

— C. L. A., 1,000. — Oui, il faut son autorisation.

— R. C. D., classe 21. — Oui, contractez un engagement dans l'aviation avant l'appel de votre classe.

— Locataire inquiet. — Elle n'aurait pas droit à la prorogation.

— C. P. Saint-Avit. — A la sous-intendance.

— A. Richard, Bordeaux. — 1. L'allocation aux ascendants est la même quel que soit le grade du militaire qui y donne droit. — 2. Cela vous fait bien 1,000 francs, en tout, pour le pécule.

— Lecteur 181. — 1. C'est faux. — 2. La loi en question n'est pas votée, et dans tous les cas elle laisse intacts les droits à la prorogation. Faites opposition.

— J. G. 371. — Non, vous ne le pouvez pas.

— Bayonne. Marenalex. — 1. Oui, vous avez droit à la médaille commémorative. — 2. Vous pouvez la faire demander par votre patron à la mairie.

— C. G. C. 29.50. — Le « Bulletin officiel » du Crédit Foncier de France, 19, boulevard des Capucines, à Paris.

— A. F., Hendaye. — C'est exact. Vous n'avez qu'à donner congé par huissier en vous appuyant sur cette nouvelle jurisprudence.

MAITRE-JACQUES

FINANCES — COMMERCE — MARINE

BOURSE DE PARIS

du 22 novembre.

BULLETIN FINANCIER

La séance présente un caractère d'inactivité qui im pressionne défavorablement la majorité des groupes, les ventes ne trouvant que difficilement une contre partie. Au parquet, le 3 % français se replie légèrement. Quelques affaires en fonds ottomans. Les métallurgiques et les charbonnages sont plutôt bien traités, mais les transports en commun, les navigation, le Rio et les sucres se tassent à nouveau. Sur le marché en banque, la baisse de la livre atteint assez fortement les valeurs d'arbitrage telles que de Beers, mines d'or et pétrolifères. Pour d'autres raisons, les russes rétrogradent. Caoutchoucs quelconques. Repli des mexicaines et des maritimes.

MARCHE OFFICIEL

FONDS D'ETAT. — Crédit National 1920, 490; 5 % 09 25; 3 % 55 05; Oblig. Ch. de fer Etat, 305; Crédit Foncier Algérien, 314 50; Crédit Foncier Colonial, 1920, 520; Brésil 1889 4; 1909 Pernambuco, 345; 1911, 274 50; Chine 1895, 155; 1896, 407; 1898, 551; 1913, réorg., 635; Congo Lots, 87 75; Egypte, unifiée, 336 50; privil., 112 75; Espagne, 175 90; Hellénique 1881, 528; 1887, 520; Italie, 46 95. Japon 1905, 133; 1910, 148; Bons 1913, 1,397; Maroc 1904, 441; 1910, 567. Roumanie 1886, 44; Russie, 1867-69, 20 25; 1880 20; 1889, 19 50; 4 % consolid. 1re et 2e sér., 24 50; 1901, 19 50; 1br 1894, 20 50; 1894, 17 fr. 50 de r., 18; 1895, 18 50; 1909, 24; 1914, 15. Serbie, 23; Serbie, 20 fr de r., 1895, 41 95; 1902, 377; Dette ottomane unifiée, 69 10.

ETABLISSEMENTS DU CREDIT (Actions). — Banque d'Algérie, 1,700; Banque de Paris, 1,550; Compagnie Algérienne, 1,385, Comptoir d'Escompte, 975; Crédit Foncier, 732; Crédit Industriel non libéré, 595; Société Marseillaise, 550; Crédit Lyonnais, 1,506; Crédit Mobilier, 504; Société Générale, 755; Banque Française, 298; Banque de l'Union Parisienne, 1,085; Banque de l'Indochine, 1,767. Banque Nationale du Mexique, 565; Banque Ottomane, 716; Banque Française Rio-Plata, 445, Foncier Egyptien, 915.

CHEMINS DE FER. — Est-Algérien, 510; Est, 590; louiss., 229; Paris-Lyon-Méditerranée, 724; louiss., 434; Midi, 541; louiss., 320; Nord 881; louiss., 517; Orléans, 800; louiss., 535; Ouest, 665; louiss., 318; Nord de l'Espagne, 52; Saragosse, 583.

VALEURS DIVERSES (Actions) — Scc. norvégienne Azote, 771; Comp. des Métaux, 905; Cie générale des Eaux, 830; Cie générale transat ordin., 331; priorité, 530; Docks de Marseille 398; Messag. maritimes ordin., 395; prior., 293; Métropolitain, 320; Nord-Sud, 161; Omnibus de Paris, 653; Sels gemmes, 165; Canal maritime Suez, 6,100; louiss. 5,105; Société civile Suez, 3,200; Suez (parts fondat.), 2,448; Panama 172; Procédés Thomson Houston, 950; Cie générale des Tramways, 151; Tramways de Bordeaux, 162; Aciéries de France, 793; Acier et de la Marine, 1,325; Cie française Chargeurs-Réunis, 1,167; part, 1,999; Compt. et mat. d'usines à gaz, 559. Creusot 2,700; Dynamite centrale, 890; Cie continentale Edison, 681; Etablissements Decauville, 217. Fives-Lille, 1,200; Tréfileries du Havre, 189; Cie générale d'Eclairage de Bordeaux, 120; Gaz et Eaux, 779; Gas pour la France et l'étranger, 320; Grands Moulins de Corbeil, 359 Mines de Carmaux 760; Mines de la Grand'Combe, 1,050; Mines de Malfidano, 300; Mines de Mokta-el-Hadid, 2,800; Nickel, 1,110 Penarroya, 1,165; Phosphates de Gafsa 965; Printemps ordin., 430; Say ordin., 1,030; Distribution Parisienne, 279; Electricité de Paris, 359, Briansk ordin., 155, Rio-Tinto ordin., 1,490; Naphte Russe, 440; Provodnik, 160; Télégraphes du Nord, 1,110.

OBLIGATIONS FRANÇAISES (Villes). — Paris 1865, 534 50; 1871 317 50; 1875, 407; 1876, 415 50; 1892, 219; 1894-96, 206; 1899, 227; 1904, 254; 35; 2 3/4 1910, 218 25; 3 % 1910, 225; 1912 205; 1917, 495; 1919, libérée, 413 50.

CREDIT FONCIER. — Communales 1879 408; 1880, 421; 1881, 245; 1892, 267; 1899, 265 25; 1906, 283; 1912, 156; 1917, libérée, 273; 1920, libérée, 493; non libérée, 454.

Foncières 1879, 418; 1883, 270; 1885, 264; 1885, 285; 1903, 295; 1909, 160; 3 1/2 1913, 304, 4 % 1913, 356; 1917, libérée, 273.

BONS A LOTS. — Bons à lots 1887, 75; 1888, 90 50.

CHEMINS DE FER. — Ardennes, 291; Société gén. des Ch. de fer économiques, 235; Est, 4 %, 322; nouv., 280; 2 1/2, 203; Médoc 262; Midi, 3 %, 305; nouv. 280; Nord, 4 %, 35 50; 3 %, 309; nouv., 295; 2 1/2, 275; Orléans, 4 % 303 1884, 273; Ouest, 295; nouv., 280; 2 1/2 260; Ouest-Algérien, 381; Paris-Lyon-Méditerranée, 4 %, 324; fusion, 334 50; nouv., 280; 2 1/2, 273; Sud de la France, 230; La Réunion, Ch. de fer et Port, 347.

DIVERSES : Banque hypothécaire de France, remboursable à 1,000 fr., 436; 1881, r. à 500 fr., 268; Cie générale des Eaux 238 Cie centrale du Gaz, 340; Gaz France et étranger, 309; Société des Immeubles de France 29 50; Messageries maritimes, 329; Suez, 5 %, 5b; 1re série, 447; 2e série, 354; 3e série, 355; Voitures de Paris, 340.

OBLIGATIONS ETRANGERES (Chemins de fer). — Asturies 1re hypoth. 573; 2e hypoth., 530; 3e hypoth., 530; Cordoue, Séville, 464 50; Nord-Espagne, 1re hypoth., 594; 2e hypoth., 548; 3e hypoth., 547; 4e hypoth., 550; 5e hypoth., 541; Pampelune, 555; Barcelone priorité, 570; Lombardes anciennes, 89; Nouvelles 89; Saragosse, 1re hypoth., 488; Riazan-Ouralsk 73 50; Central-Pacific, 845; New-York, New-Haven, 739; Chicago, 800.

DIVERSES. — Crédit Foncier Egyptien 3 %, 463; 4 %, 566.

VALEURS EN BANQUE

OBLIGATIONS. — Haïti (bons de coup.), 47 50; Ville de Madrid 1868, 162.

ACTIONS. — Bruay, 2,665; Malacca ordin., 148; Bakou, 3,980; Borysław, 146; Colombia, 2,535; Liancourt, 650; Spies Pétroléum, 27 25; De Beers ordin., 530; preferred, 396; Tharsis, 330; Utah Copper, 850. Butte et Supérior, 186; Vieille-Montagne 1,300; Platine, 562; Shanai, 59; Halia, 303; Kinta Fars, 441; Mexican Eagle, 632; Royal Dutch, 33,650; Shell Transport, 370

MINES D'OR. — Chartered, 40 25; East Rand, 22 50; Ferreira, 26 25; Goldfields, 65 50; Léna Goldfields, 39 50; Modderfontein B, 352; Rand Mines, 148 50.

COURS DES CHANGES

Le premier chiffre indique le pair, le second le cours du jour.

De Paris, le 22 novembre. Change sur Londres (25 15), 56 64; sur Madrid (0 92), 2 14; sur Amsterdam (2 03), 4 95 1/2; sur Rome (1 00), 0 63 3/4; sur New-York (5 15), 16 24; sur Genève (1 00), 2 54; sur Stockholm (1 38), 3 14 3/4; sur Christiania (1 38), 2 18 1/2; sur Bruxelles (1 00), 2 66; Espagne, 539.

Dernier change coté de Paris sur : Allemagne, 23 1/2; Pragne 19 1/4; Roumanie, 23 1/2; Vienne, 5.

BOURSES ETRANGERES

Change sur Madrid, 46 25; sur Lisbonne, 16 05; sur Buenos-Ayres, 53 3/16; sur Rio-de-Janeiro, 11 5/16; sur Valparaiso, 9 1/16

POTEAUX DE MINE. — Bordeaux, 22 novembre. — Marché du lundi — Tendance ferme. On cote 106 fr. la tonne rendue, Bordeaux-Docks.

PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

SIÈGE SOCIAL : 67, Rue du Faubg Saint-Martin, PARIS

Société Anonyme en formation au capital de 20.000.000 divisé en 200.000 actions de 100 francs chacune

Cette Société a pour but l'exploitation en France et dans le monde entier (et sous certaines réserves pour les Etats-Unis, Angleterre et Russie) de toute la partie commerciale cinématographique cédée par PATHÉ-CINÉMA (Anciens Etablissements PATHÉ Frères).

Emission de 190.000 Actions de priorité - Catégorie B

Prix d'Emission : 112 fr. 50

Les versements sont effectués comme suit :

En souscrivant :

1° Le premier quart..... Fr. 25 »

2° Le montant de la prime..... — 12.50

Soit..... — 37.50

Le solde sur appels du Conseil d'Administration.

Un droit de souscription à titre irréductible jusqu'à concurrence de 50,000 actions est réservé aux actionnaires de PATHÉ CINÉMA (Anc Etab. PATHÉ Frères).

Souscription ouverte du 10 au 25 Novembre 1920 à la

BANQUE INDUSTRIELLE de PARIS

64, Rue Taitbout, Paris.

La Notice a été publiée au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* le 6 Octobre 1920.

Tirages financiers

du 22 novembre

COMMUNALES 1912

Le numéro 1,580,371 gagne 100,000 fr.

Le numéro 1,822,540 gagne 10,000 fr.

Les 12 numéros suivants seront remboursés par 1,000 francs :

155,351	264,353	265,392	503,403	861,341	864,874
1,121,827	1,222,732	1,337,495	1,371,465	1,536,793	1,708,183

Les 100 numéros suivants seront remboursés par 500 francs :

1,730	36,077	49,588	77,802	80,369	82,616
85,210	100,035	117,903	146,972	157,846	163,262
163,657	196,651	239,366	252,965	254,122	277,468
280,932	316,342	319,710	353,586	365,852	388,916
402,339	424,278	425,223	452,978	465,502	477,899
479,020	491,948	509,626	546,122	551,849	575,446
618,167	620,900	627,264	633,542	634,625	697,551
724,247	737,491	744,541	795,470	802,510	809,091
815,519	824,571	852,757	858,172	906,661	948,786
979,871	980,051	1,041,859	1,060,289	1,098,555	1,125,486
1,130,036	1,158,314	1,192,601	1,205,532	1,240,269	1,242,890
1,299,560	1,335,446	1,357,696	1,359,338	1,388,303	1,392,483
1,425,454	1,451,971	1,452,318	1,464,522	1,505,150	1,530,317
1,547,493	1,600,673	1,600,938	1,656,861	1,663,889	1,713,085
1,717,342	1,722,231	1,808,879	1,811,065	1,816,344	1,823,242
1,837,071	1,842,961	1,874,335	1,883,655	1,897,566	1,903,912
	1,940,106	1,940,716	1,947,872	1,988,652	

Lectrices, Achetez "EVE"

Revue de la Semaine

Bordeaux, 21 novembre.

GRAINS ET FARINES

BLES. — La température s'est sensiblement radoucie depuis plusieurs jours et les pluies ont été presque générales. Les travaux des champs ont dû être interrompus, et il restera encore bien des terres à préparer pour les semailles de printemps. La végétation des blés d'automne est très active et les apparences sont bonnes à l'heure actuelle.

Dans les discussions au Sénat sur le régime du blé, le sous-secrétaire d'Etat a déclaré que la liberté commerciale du blé serait rendue aux cultivateurs dès août 1921, mais que cette liberté ne peut être rendue que par étapes, qu'il est nécessaire de constituer un stock de prévoyance et qu'il étudie un système qui, supprimant les bureaux permanents, donnerait plus de facilités à la circulation des blés. Ces mesures sont attendues avec impatience par tous les agriculteurs, et on ne parlera peut-être bientôt plus, quant au blé tout au moins, de la fameuse équation : Etatisme, tyrannie, incompétence.

Avec la cessation des travaux des champs, les offres en blés indigènes sont plus pressantes, mais le placement reste difficile.

Les stocks dans les ports paraissent assez élevés pour parer à toute éventualité.

On cote : Blés de pays, 100 fr. les 100 kilos net nus, pris en culture.

FARINES. — Les livraisons en boulangerie sont assez régulières, en tant que quantités, mais on ne peut en dire autant de la qualité.

On cote : Farines entières ou mélangées de succédanés, 128 fr. les 100 kilos net, nus, pris aux usines.

SONS. — La douceur de la température ne pousse pas à la consommation, et la tendance reste faible.

On cote normalement 47 fr. les 100 kilos, pris aux usines, et 59 fr. à la consommation.

SEIGLES. — Les offres sont insignifiantes.

On cote : 80 francs les 100 kilos, pris en culture.

ORGES. — Les cours restent fermes malgré une demande moins active.

On cote : Orges du Midi, 86 à 87 fr. les 100 kilos, départ; orges du Poitou et du Centre, 83 fr. à 84 fr. 50 les 100 kilos départ.

MAIS. — Les maïs indigènes commencent à être offerts pour livraison décembre et janvier. Les cours des maïs Plata sont plus faibles.

On cote : Maïs roux des Landes, sur décembre et janvier, 105 fr.; blanc des Landes, sur décembre et jan

PHOSCAO

Aliment idéal des Anémiés, des Convalescents, des Surmenés, des Vieillards et de ceux qui souffrent de l'estomac ou qui digèrent difficilement

Administration : 9, Rue Frédéric-Bastiat PARIS

Montres **Longines** chez les bons Horlogers.

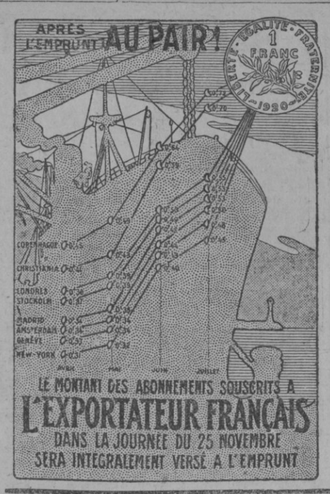

Souscrivez à l'Emprunt

en vous abonnant à

L'EXPORTATEUR FRANÇAIS

Direction régionale pour le Sud-Ouest

12, cours de Verdun, 12

Téléph. 26-18. BORDEAUX

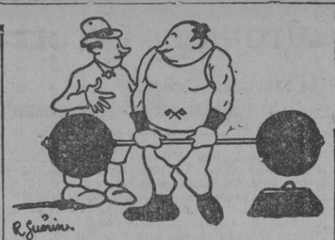

— J'en avais un comme ça sur l'estomac ! J'ai bu à la place de café le **Kneipp**, *qui me l'a enlevé sans effort !*

La montre **OMEGA** donne constamment l'heure exacte

EPILEPSIE Hystérie, Danse de St Guy, Asthme, Gastralgie, Idées noires, Insomnie, Nervosisme, Neurasthénie, etc. DÉSESPÉRÉS qui avez tout essayé, adressez-vous au LABORATOIRE des SPÉCIALITÉS (Service N) 23, Boulevard Sébastopol, PARIS (Notice gratis).

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

Le bandage **GLASER guérit** la hernie. C'est l'affirmation de tous ceux qui, affligés de hernies, furent guéris grâce à la méthode rationnelle et curative du célèbre spécialiste.

Le bandage de M. J. GLASER, 63, Bd Sébastopol, Paris, est absolument sans ressort, il maintient les hernies les plus fortes et les plus anciennes, les réduit et les fait disparaître. Dans un but humanitaire, l'essai en est fait gratuitement. Allez tous voir cet éminent praticien à :

Lannemezan, 24 nov., hôtel de la Gare.
Morcenx, 25 novembre, hôtel Puygarou.
St-Vincent-de-Tyrosse, 26, hôtel Courtieux, face Mairie.
Jax, 27 novembre hôtel de la Paix.
Bayonne, 28 novembre, hôtel Moderne.
Tartas, 29, de 8 h. à 3 h. 30, hôt. Commerce.
Mont-de-Marsan, 30, h. Vignau, pl. St-Roch.
BORDEAUX, les 1er et 2 décembre, hôtel Moderne, 7, rue Buffon, pr. le c. Tourny.
Lesparre, 3, de 8 h. à 3 h., hôtel Lion-d'Or.
Auch, 4 décembre, hôtel de France.
Agen, 5 décembre, hôtel du Midi.

L'éminent aide de M. Glaser recevra à :

Pamiers, jeudi 25 nov., hôtel de la Paix.
Bort, 26 novembre, hôtel Central.
Niort, mardi 30 nov., hôtel de la Brèche.
Parthenay, 1er décembre hôtel Tranchant.
Châtellerault, 2, de 8 à 4 h., hôt. Moderne.
Brive, 3 décembre, hôtel de Bordeaux.
La Rochelle, 4 décembre, hôtel de France.
Jarnac, 5 décembre hôtel de France.

Brochure franco sur demande. Ceintures ventrières pr déplacement de tous organes.

HOMMES affaiblis, impuissants, demandez de suite, circulaire explicative gratuite pour retrouver à tout âge et sans danger, vigueur, force virile, procédé certain, très efficace et inoffensif. JUVENIOR, 20 rue Richer — PARIS

Coiffures de MARIÉES et ARTISTIQUES pour PHOTO. Allez chez HENRY, 46, Chapeau-Rouge, Bordeaux.

Ne voyagez pas sans l'Indicateur P.G.

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

Camions-Tracteurs NASH-QUAD

Neufs et d'Occasion à céder en Détail et par Lots à des prix **INCROYABLES** de bon marché

GRANDES FACILITÉS de PAIEMENT -:- IMPORTANT STOCK de PIÈCES de RECHANGE

S'adresser Camions QUAD 158, rue Lafayette, PARIS - (10e) - Tél. Nord 82-60

" Le " NASH-QUAD " est le plus simple et le meilleur Tracteur-Camion américain. Il transporte sans effort 12 tonnes dont dix sur remorque.

VITESSE MOYENNE : 15 KILOMÈTRES A L'HEURE - FORCE 40 HP AVEC 4 ROUES MOTRICES

Le " NASH-QUAD " se comporte parfaitement sur tous terrains

Tous nos " QUAD " sont entreposés dans la région parisienne — *Agents sérieux sont demandés*

LIVRAISONS IMMÉDIATES

Les SAVONS de TOILETTE

ERASMIC

Laissent à la peau une délicieuse sensation de fraîcheur et de bien-être et la parfumant agréablement

SAVON DE BEAUTÉ — SAVON POUR LE BAIN — SAVON POUR LA BARBE

POUDRE DE TALC — PATE DENTIFRICE — SAVON DENTIFRICE

En vente chez tous les Parfumeurs, Grands Magasins, Pharmaciens, Herboristes, etc.
Gros : Compagnie ERASMIC, 15, Rue du Temple, PARIS. Usines à Levallois-Perret (Seine).

Exiger la marque " ERASMIC ", c'est exiger la qualité.

A LA

DAME BLANCHE

109, Cours Victor-Hugo — BORDEAUX

Jeudi 25 Novembre : JOURNÉE DU COMMERCE

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

MOUSMÉES	tricot laine, ceinture avec glands. Se fait en noir, marine, violet, prune, vieux rose, nattier, grenat. La mousmée	12f »
PALETOTS	tricot laine marine, grand col rayé, qualité supérieure. Le paletot	40f »
DRAPS	DE MAITRE toile blanche, qualité d'usage, ourlets jours main. Le drap 240×350	54f »
	En cretonne écrue extra, surjets main. Le drap 200×300	30f »
MANTEAUX	pour dames, diagonale, bure mode, pure laine, toutes teintes et noir, forme ajustée. Le manteau	150f »
CULOTTES	pour dames, jersey pure laine, jarretelles élastiques, ruban soie, blanc, rose, naturel, kaki. La culotte	22f »
CHAPEAUX	mélusine, couleurs et noir, très belle qualité. Le chapeau	34f »
Notre COMPLET	sur mesures en drap d'Elbeuf. Le complet	250f »

La recette du 25 Novembre sera versée comme SOUSCRIPTION à l'EMPRUNT NATIONAL

G R

LIQUIDATION DES STOCKS DE GUERRE BRITANNIQUES

PAR ORDRE DU DISPOSAL BOARD

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Les 30 Novembre, 1er, 2 et 3 Décembre 1920, aux heures ci-après :

D'UN

TRES IMPORTANT MATÉRIEL

SE TROUVANT A :

(Vente 584) Au Camp Anglais, I.W.T. WORKSHOPS, ZENEGHEM et à ST-PIERREBROUCK (Nord), au lieu dit "LA FLEUR DES CHAMPS" (le long des voies ferrées, entre les Gares de SAINT-PIERREBROUCK et d'HOLQUE).

DETAIL COMME SUIT :

1. — *Le 30 Novembre, de 9 h. 30 à Midi et de 14 h. à 17 heures, et le 1er Décembre, de 9 h. 30 à Midi.*

Fournitures pour le bâtiment, telles que : **Gonds, Charnières, Peinture, Mastic, Écrous, Rondelles, Clous, Vis, Crampons, Rivets, Outils, Ferrures, Robinets cuivre,** etc. — 10 tonnes **Pointes.** — 60 barils **Goudron** et **Coaltar.** — 27 **Bâches** neuves diverses. — 380 tonnes **Tôles ondulées** et **Plates.** — 80 tonnes **Fers à T.** — 5 **Chaudières à Vapeur.** — **Moteur à Pétrole.** — 2 **Pompes** "WORTHINGTON". — **Moteur** 6 HP. — 3 **Malaxeurs,** etc., etc.

2. — *Le 1er Décembre, de 14 h. à 17 heures.*

Scie Mécanique à Ruban. — **Moteur à Essence,** 90 HP. — 2 **Dynamos.** — **Tableau de Distribution** et **Transformateur.** — 3 **Bâches** de 7.000 litres chacune. — **Moteur électrique.** — 450 mètres **Voies Decauville** avec **Aiguilles,** etc. — **Baraquement** en tôle.

3. — *Les 2 et 3 Décembre, de 9 h. 30 à Midi et de 14 h. à 17 heures chaque jour.*

Des milliers de mètres cubes de Bois pour Menuiserie, Charpente, Travaux publics, Entreprises de construction, etc. — **Chaudière verticale.** — **Pompe Duplex.** — 670 mètres **Voies nouvelles** démontées. — **Plateforme-Quai** en bois. — 2 **Bennes grappins.** — **Réservoir** de 45.000 litres sur **Charpente en fer.** — **Escalier roulant.** — **Baraquements** en tôle et en bois, de toutes dimensions, etc., etc.

AU COMPTANT -- FRAIS 10 O/O EN SUS

Pour Permis de Visiter et tous Renseignements, s'adresser à :

Me BEIRNAERT, Notaire, BOURBOURG (Nord)

LA TEINTURE IDÉALE

permet aux MÉNAGÈRES

de teindre **économiquement** elles-mêmes en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc.

VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.

Gros : 55, place de la République — LYON

Aux 4 FRÈRES

JEUDI 25 NOVEMBRE

GRANDE MISE EN VENTE

pour

L'EMPRUNT NATIONAL

LA RECETTE DU 25 SERA VERSÉE A LA SOUSCRIPTION

TOUT ACHETEUR AU COMPTANT AIDERA LA FRANCE

La Maison AUX 4 FRÈRES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle lui offrira pour cette grande Journée des

OCCASIONS EXTRAORDINAIRES A TOUS LES RAYONS

LES GRANDS MAGASINS DU

LOUVRE de BORDEAUX

Informent leur clientèle que les recettes de la Journée du

JEUDI 25 NOVEMBRE

seront affectées comme Souscription à

L'EMPRUNT NATIONAL

Pour ce jour

Occasions spéciales à tous nos Comptoirs.

A SAINT-PROJET

82, 84, 88, rue Sainte-Catherine (Place Saint-Projet)

La recette de **la Journée du 25 Novembre** sera versée à l'Emprunt national.

A cette occasion, notre **Laine mérinos extra** sera vendue en noir **29f** le 1/2 kilo et les couleurs fines..... **32f95**

EMPRUNT NATIONAL 6 % 1920

Pour souscrire avec le minimum d'attente

s'adresser à la

LONDON COUNTY WESTMINSTER & PARR'S FOREIGN BANK

22-24, cours de l'Intendance, Bordeaux

LES TITRES SONT DÉLIVRÉS IMMÉDIATEMENT

VOIR NOS ETALAGES

MAISON LACAZE

38-40-42, place Gambetta — 2-4, rue Palais-Gallien

La Direction informe sa clientèle que les recettes du Jeudi 25 Novembre seront consacrées à

L'EMPRUNT NATIONAL

Occasions exceptionnelles à tous les Rayons.

Pour cette journée, une remise de 10 0/0 sur tous les prix marqués sera faite à chaque acheteur.

Acheter le 25 Novembre, c'est SOUSCRIRE à l'EMPRUNT.

SI VOUS AVEZ DES

HERNIES

ce n'est rien ! Portez le contentif du docteur L. BARRERE. Essais gratuits et immédiats tous les jours à BORDEAUX, 8, rue Votaire, 8.
Brochure franco sr demande.

Personne sérieuse, réf., 38 ans, dem. place écritures ou téléphone. Ec. M. L., 33, bur. journ.

Motos Harley-Indian état neuf, depuis 5,000 fr. Pièces détach., répar., 22, r. Bouffard.

NOURRICE au sein demandée. Bons gages, 26, rue Bouffard.

Mr jne, actif, ayt capitaux, accepterait association commerce ou industrie. Ec. Lédar, b. jl.

Mr, 30 ans, bonnes réf., dem. emp. Ec. Ardin, bur. journal

A Vendre tracteur F. W. D., parf. état, et remorque 4 rés. Superbe torp. 6 pl. Minerva S. S. Rres mét. Ransac, 28, r. T.-Borde.

CINÉMA Opérateur sérieux cherche place Ecrire : Bertrand, bur. du journal.

A V. DISPONIBLES **MACHINES OUTILS** à bois et à métaux Prix sans concurrence Ets Justrabo, 46, r. Judaïque, Bx

Le 24 bis de la rue de Pessac met à la disposition de sa nombreuse clientèle une succursale de viande de cheval au marché des Grands-Hommes, banc no 1. Prix spéciaux pour restaurants, pensions et bateaux.

RHUM Les 2 meilleures marques réputées. Ste-Marie, 40f.....Litre. 18f50. Lion-d'Or, 45f.....Litre. 17f50. Eau-de-vie 42f.....Litre. 17f50. Cognac Guinefollaud***..... 20f». Vins fins, liqueurs, champagnes. Demaze, 63, r. Fondaudège, Bx.

DEM. jne hom. 14-15 ans 150f p. m.; cave, 63 r. Fondaudège.

BONNE à tout faire demandée. Références. Ec. Jauguy, b. jl.

ON DEMANDE bonne à tout faire et femme de journée; 67, rue Pelleport, 67, Bordeaux.

A V. CAMIONS La Buire 4 tonnes, Renault E P 3 tonn. S'adr. 6, r. Casteinau-d'Auros.

OCCASION. Charrette à v., 5 t.; r. Fonfrède, 55, Perez, Bx.

Jne hom. 15-16 a. vu ramassant montre or lycée Mondenard prié rapp. concierge lycée. Réc.

A VENDRE

fûts bois ayant contenu huile de graissage. — S'adresser : 145, cours Gambetta, à TALENCE.

CAMIONNETTE 1,000 K. à vendre, p. état marché, bas prix; rue François-Coppée, TALENCE.

Bar-rest. à v., bail 6 a., 3 chambres, 2 cab. toil., bonne recett. Départ. S'adr. 170, rue d'Arès.

A VENDRE bureau, bon état, 1 m. 60; 53, rue Tillet, 53, Bx.

CHÊNE SEC

scié de 35 à 50, les 100 kil. 15f dle. scié p. cuisine, les 100 k. 17f dle.

A V. LOCOMOBILE 10 HP, Pauty-Dours, 148, rue de Bègles.

Bonne occasion. A VENDRE un camion Peerless 4 tonnes, état de marche, bandages neufs. Un Daimler 2 t. ½ complètement revisé et en parfait état. Pour visiter et essai, s'adresser à M. BAUDY, à Puch (Lot-et-Gar.)

AGENTS MARITIMES

et d'affrètement à Paris désireraient, pour rachat, participation ou prise d'intérêts, **entrer en rapport avec transitaires ou agents maritimes bordelais.** Ecrire BIGARD frères, 4, rue Meyerbeer, PARIS.

DAME DE LA CROIX-ROUGE AMERICAINE, faisant partie de la ligue contre la tuberculose, indique gratuitement le moyen d'enrayer les affections des bronches. — Ecrire : **GAY,** 49, rue de Belleville, 49, **PARIS.**

Pour créer affaires p. correspondance **CHEZ SOI** écrire G. GABRIEL, à Evreux.

PROPRIETE

Elevage agriculture agrément 12 hect., 3 kil. Bx, près tram, maison maître, bat. expl. libres de suite, à vendre. Facilités. S'adr. Ag. Aka, Galerie Bordel.

A Vendre dans l'arrt de Blaye (Gde), **belle propriété** (1er cru) située sur côteaux, p. gare. 9 hect. 60 ares (26 jx). Vignes, bois, terres et prairies. Grde maison et import. dépend. Pour renseig. écr. Téral, Havas, Ex.

A louer belle maison meublée. S'adr. 14, rue de Strasbourg, 14, Bx.

PROPRIETE à vendre, 48 hect. 2 vignes, prés, bois, 100,000 fr. Ser Moreau, St-Sauveur (Ch.-I.).

Vve 46 a., sérieuse, dirigerait intérieur personne seule ou veuf av. enfant, n'importe quelle ville. Ecr. L Y M, bur. journal.

PHOTOGRAPHIE à vendre. Ecr. PHOTO, bureau du journal.

ECHANGE 1er étage, 4 p., c., g., é dl., p. échoppe 3 p. hors boulevard. S'adr. 124, r. Mondenard.

On demde p. Poitiers brodeuse p. mach. Cornély. Ec. Mon COUVRAT, 40, r. Magenta, Poitiers.

ON DEMANDE acheter magasin **teinture et nettoyage** donnant minimum 20,000 fr. affaires. Ecr. RANKLE, Ag. Havas, Bdx.

Jne fille 19 a., bon., instruction, demande place dans bureau, magasin. Bonn. référ. Ecrire : TELORB, Agence Havas, Bordx.

CHAUFFAGE & ECLAIRAGE

A. MOREAU, 157, rue Sainte-Catherine, Bordeaux Téléphone 47.17

SPÉCIALITÉS pour l'ÉLECTRICITÉ et le GAZ

CALOR TOUS LES APPAREILS " CALOR " CALOR

Grand choix de **LUSTRERIE** et **LAMPES** fantaisie

Radiateurs - Fers - Réchauds - Bouilloires pour l'Electricité

APPAREILS DE CHAUFFAGE EN TOUS GENRES

AGENT EXCLUSIF

est demandé par département par importante Société métallurgique, pour recherche travaux construction métallique. Vente tôle et aciers marchands.

Ecrire avec références : S. I. P. M. 16, rue Verzelay, PARIS

EMPRUNT NATIONAL 6 %

NET D'IMPOTS PRÉSENTS ET FUTURS

ON SOUSCRIT sans frais A LA BANQUE JULES MOLINA

qui délivre immédiatement les titres

Achats et Ventes Bons Défense, Rentes françaises, Ville de Paris, Crédit Foncier et toutes valeurs

TOUS COUPONS SONT PAYÉS A PRÉSENTATION

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée). ECOULEMENTS, RÉTRÉCISSEMENTS. Traitement en une séance. CLINIQUE WASSERMANN. 28, r. Vital-Carles 28. BORDEAUX Tous les jours jusq. 7 h. *Brochure et renseign. sur demande.*

606 TRAITEMENT de la SYPHILIS contrôlé par l'analyse du sang. Rétrécissements. Cystite, Prostatites, etc. INSTITUT SEROTHERAPIQUE du SUD-OUEST 23, Cours de l'Intendance, Bordeaux.

VINS Traitement preventif et curatif. Antiferments, clarifiants, acides. G TESNIER, 18, rue Camille-Godard, 48, Bdx.

1 200 FRANCS **HANGARS NEUFS** 7m50 × 4m. 1 porte, 2 ouvertures, couverture carton bitumé. Lamole, 130, bd Albert-Ier, Bx.

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE Fagots bien secs avec cimes de pin de 1m50 de longueur sur 90cm de circonférence sur wagon départ Saumos, 95 fr. le cent Louis TALLET, constructeur à ARES (Gironde).

RÉPARATIONS **MACHINES A ÉCRIRE** Underwood, Remington, etc. Inter-Office, 52 all. Tourny, 52. Livraison rapide

Représnts demandés dans chaq. départt p. Fabr. extrait Javel. Arribat, prod chim., Angoulême

RIZ, BRISURES DE RIZ pour alimentation. Vente en gros. Compagnie Sud-Amérique, La Rochelle (Char.-Infér.).

MACHINES à ECRIRE RÉPARATIONS NATIONAL TYPEWRITER Cie, 7, pl. du Parlement, BORDX, Tél. 44.62

PORTRAITS D'ENFANTS FLORIAN, 11, rue Dauphine, Bx (Grands Portraits primés)

REPRÉSENTANTS pour produits alimentaires, très sér. préfère demand pour t. arrondissement 5 r. du Coq, Marseille.

TRES BEAU CHATEAU style anglais, à l'état de neuf, 20 pièces, vastes dépendances, parc, ombrages, garenne, prairies, terre et vignes 54 hectares, à 1.500 m. d'une gare tête de ligne Paris-Agen. Libre tout de suite. — Prix avec meubles et cheptels : 425,000 francs. Ecrire AMIET, notaire à Bergerac.

M. FRANÇOIS, 6, rue des Menuts, Bdx, ade place pour faire des écrit., surveill. ou encaiss.

A V. p. labour jument 6 a., traite bien, pt prix; 18, pl Dormoy, Bx

Jne homme tiendrait pte comptabilité le soir. Notions anglais. Ecr. Gounaud, 94, r. du Tondu.

Jne homme 26 ans dem. emploi chauffr auto mais, comme ou bourgeoise. Ecr. GUST, bur. jl.

SALAN Verlinde 1,500 kil., état neuf; ad. Mathieu, à Preignac

A V. dressoir et violon 3/4 à boîte; 43, bd Ant.-Gautier.

UN GARAGE GRATUIT existe. Pour vendre votre voiture rapidement. Pour acheter une voiture sans interm. L'huile et l'essence à domicile au plus bas px. Tél. 45-62; r. Poquelin-Molière, 27.

REPRÉSENTANTS demdés. Vigneau, 10, r. Vauban; 9 à 11 h.

Perdu porte-monnaie cont. certaine somme av. chaîne en or. Rapp. 53, boul. Pierre-Ier. Réc.

DÉGAUCHISSEUSE « Guillet » neuve à v., b. occ. S'ad. chez Mr Léotard, menuisier, 9, c. Marne.

SUIS ACHETEUR 2 maisons modes p. centre St-Seurin préf., 7 à 10 p., jard. Gde propriété gros vignoble, bois, prairies, terres labour.

SUIS VENDEUR Belle maison mod. centre, 4 étag., 2 mag., 150,000f. Maison confort. centre, 2 étag., garage, 85,000f. Propriété, pins vous âges, métairie, 30 k. Bordx, 70 hectar., 180,000f. Auto Peugeot 2014, 11 HP., torp. b. ét., 4 pl., au plus offrant. Ec. Guy, 56, r. Mandron

PANHARD X-25 neuve, torpédo gd luxe, 12 HP, 4 cl. et projecteur élect., 5 roues dont 4 pneus neufs, tous access. Prix 33,000 fr. MONGAY Fils, Cycles, BEGLES-Bordeaux.

FOIN pressé extra, 200 tnes, 23750 à 160 kilos dép. Ecr. KOS, bur. jl

Trolleuses mach. Cornély tr. b. payées ddées; 122, r. Notre-Dame.

HORLOGERIE DE LA MARINE 31, rue Esprit-des-Lois BORDEAUX (Gd Théâtre) CHRONOMÈTRES ET MONTRES en tous genres RÉPARATIONS SOIGNÉES GARANTIES

Location machines à écrire 52 INTER OFFICE 52 all. de Tourny, 1er ét.

CHEF COMPTABLE Situation de 20,000 francs par an On demande pour l'Alsace, chef comptable très expérimenté, connaissant à fond la comptabilité des Entreprises de travaux publics. Ecrire et adresser références : SOCIÉTÉ ALSACIENNE D'ENTREPRISES, 9, rue Gerbillon, 9, à PARIS.

MALADIES INTIMES *Nouvelle et importante Découverte scientifique pr dépister radicalnt la SYPHILIS ; sa guérison assurée* BLENNORRHAGIE, PROSTATITE, RETRÉCISSEMENTS et FILAMENTS, IMPUISSANCE et toutes MALADIES des FEMMES *Guéris vite et à peu de frais par* Nouveaux traitements doux, faciles à suivre discrètement chez soi. Consult. et corresp. discrètes INSTITUT BIOLOGIQUE 59 bis, rue Boursault, Paris

PIANO à v., 48, c. Albret (3e).

ROYAN Magnifique villa neuve donnant sur la mer, tout confort moderne, comprenant très belle réception, billard, 6 chambres de maîtres, chambres de domestiques, salle de bains, garage, tennis, parc de 1 hectare Maison de garde. Vue magnifique. A vendre, richement meublée, 300,000 f. S'adr. à M. Esnault, 162, bd Haussmann, Paris

ENGRAIS ANIMALISES COMPLETS POUR TOUTES CULTURES Etablsts H. CHAIGNEAU 21, rue J.-J.-Rousseau Bordeaux

ROUGE **VIN EXTRA** BLANC 105f André CHRETIEN 150f l'hl nu 39, rue Borie, 39 l'hl nu

A VENDRE très joli matériel, état neuf, pour la **Fabrication mécanique des Sabots,** savoir : 2 machines à couper et creuser; 2 scies circulaires sur chariot pour la préparation des blocs; 1 machine à creuser les talons. S'adresser Etablissements GEILLE, à Chamalières (Puy-de-Dôme).

FIL DE FER occasion à vendre p. vignes. Ecrire André Garric, Layrac (L.-et-Garonne).

A VENDRE camionnette La Buire 30 chevaux, moteur parfait mais ayant besoin réparation train arrière. Munie pneus Michelin et bandes pleines bon état, bâchée entièrement. Occasion à saisir. S'adresser aux BISCUITS PERNOD, 34-36, rue Bouquière, Bdx.

ACHETE cheval entier ou hongre. S'ad. RENOU 10, quai de Paludate, Bx.

MESDAMES,

Avant d'acheter les garnitures pour vos toilettes voyez les dernières nouveautés à la **MERCERIE MODELE,** 121, c. d'Alsace-Lorraine La « MERCERIE MODELE », 121, cours d'Alsace-Lorraine, informe sa clientèle que la recette du jeudi 25 novembre sera versée à l'Emprunt national. Pour cette Journée, 10 % de rabais sur nombreux articles.

Dessins Leçons Mlle MEYRE Prix Modérés 82, rue Judaïque Bordeaux BRODERIES EN TOUS GENRES

J'ACHETE meubles, tableaux, plumes ou débarras, etc. — Ecrire : E. MAZET, 75, r. J.-Carayon-Latour, 75, Bdx

ROUGE **VIN EXTRA** BLANC 120f **VINICOLE NOUVELLE** 170f l'hl nu 27, rue Devronnet l'hl nu

MÉDECIN retiré av. sa femme dans vaste propriété située sur le bord du bassin d'Arcachon prendrait en pension enfants ou gées personnes ayt besoin d'air de la campagne et leur donnerait les soins nécessaires. Adr. bur. journal.

A VENDRE en totalité ou par parcelles terrains d'agrément et de rapport, à Ste-Germaine, en face du Stade bordelais. Facilités de paiement. — S'adresser à Me ADENIS, notaire, 102, rue Sainte-Catherine, Bdx.

A V. grande droguerie; agents s'abst. Ec. Quilan, Havas, Bx

Monuments commémoratifs et funèbres. Marbrerie TREY, 19, rue Porte-Basse, Bordeaux.

A vendre, prix modéré, au choix : Schneider 1914, torpédo-coupé p. réalé guerre, ét. n. Ford 1920, ét. n. De Taffin de Tilques, chât. de Rivière, Bergeracs

A V. Table bur. ministre acajou massif. Rousy, Havas, Bx

Occasions rares. Smoking drap fin servi 3 f., 150 fr.; **sup. manteau** astrakan mode, neuf, val. 15,000, p. 8,000 fr.; **pelisse** homme, doub. vison, col loutre mer, ét. neuf, valeur 5,000, p. 2,500f : 105, r. de Erach. 10 à 13 h.

Canot automobile à vendre. 16 HP de Dion, 10 m. long, 10 t. 14,000 fr. Ec. Tiersac, Havas, Bx.

200 fr. à qui proc. app. ylde 4-5 pièces. Ec. Tiersac, Havas, Bx

CHAUFFEUR demande place p. camionnette ou camion. Ecr. Rasper, Ag. Havas, Bordeaux.

MAISON meublée confort. 10-12 p., jard. dem. en loc. minim. 1 an. Ec. Regin, Ag. Havas, Bx.

CHERCHE DACTYLO au courant importation, exportation, connaissant bien langue anglaise. Ecrire avec références détaillées, Roer, Ag. Havas, Bx.

LOUERAI maison ou appartement moderne 8 à 10 pièces, Jardin-Public, Saint-Seurin, St-Ferdinand ou Parc. Ecrire Ripper, Agence Havas, Bordeaux.

J'achète bandages, rog. tôles acier 12-16mm. Veuve Bernège, 127, rue de Bègles, Bordeaux.

ECHANG. échoppe Bdx contre petit appartement Paris. Ecr. Reloc, Ag. Havas, Bordx.

STÉNO-DACT. capable, bonnes références, dem. emploi. Ec. Rendi, Havas, Edx.

INDUSTRIEL cherche commanditaire pour petite industrie plein développement; sérieuses gar. Ec. Reven, Ag. Havas, Edx.

LOCOMOB. et métier forest. à vendre. Ec. Ribal, Havas, Bx.

TÉLÉPHONISTE demandé. Ec. Ribal, Ag. Havas, Bdx.

ASSOCIÉ avec 100,000 fr. demandé extension affaire sérieuse. Edition films cinéma. Ec. Reward, Havas, Ex.

ATELIER COUTURES centre, tenu dep. 20 ans, clientèle riche, à céder de suite. Réf. d. les p. grands mag. de la ville. Ec. Ridin, Ag. Havas, Bx.

SUR QUAIS quartier Chartrons ou Centre, on louerait magasin, atelier ou partie chai minimum 200 mètres carrés pour marchandises et auto service ville. Ec. Rinst, Ag. Havas, Bx.

MANTEAU ASTRAKAN Occ. unique, départ. 2,000 fr., à v. Teinturerie, 210, bd Pr.-Wilson

Massage facial Méthode scientifique. Mme PARDES, diplômée de Paris, 80, cours Alsace-Lorraine, Bx

FRET Auch, Agen, Bx ou rte, cam.-auto avec cadre déménagt, meubles ou march.; dép. 26 novemb. — BARLET, 52, rue Aupérie, 52. Téléph. 50-35.

Coiffe pour dames est demandée. 27, r. d. Augustins, 1er ét.

CHANTIERS SCHAUER, Bordeaux, sont acheteurs de platinage, feuillard et déchets de fer blanc. Ecr. : 15, rue Tourat.

MOTO Peugeot à v., 2 ½ HP, 2 cyl., tr. b. état. Adr. Barthalot, cycles, Mt-de-Marsan.

BARRIQUES en bottes, chêne d'Amérique, suis acheteur. Ecrire : THIMIN.

PRESSOIRS demandés à cages, grde contenance, occasion. Ecrire THIBY, Agence Havas, Bordeaux.

A VENDRE

2 WAGONS-FOUDRES neufs, châssis unifié 20 tonnes; bi-foudrés, contenance 180 hectos environ; un frein à vis et guérite; un frein à rechet, gare d'attache réseau Midi conditions raisonnables. Ecr. : A. CAMINADE, 16, rue Faiguière, TOULOUSE.

Etude de Me Abel DUPUY, avoué à Bx, 2, pl. d. Quinconces

VENTE AU TRIBUNAL

le 30 novembre 1920, à 13 h., domaine de « Chateau Barès », cne d'Asques et de St-Romain-la-Virvée, cant on de Fronsac, arrondissement de Libourne. Bâtiments exploitation, logements de bordiers et autres, chais, cuvier, sur bords Dordogne, vignes, prairies et terres labourables Cont. app. 65 hres environ. M. à p. 250,000 fr.

Indivision Dupuy. Me Gouais-Lanos, avoué colicitant.

Etude de Me de SAINT-MARC, notaire à Bordeaux, rue Boudet, 14.

A vendre Chambre des Notaires, rue Mably, no 6, le 1er décembre 1920 :

MAISON à Bordx, rue des Bahutiers, 45. M. à p. : 35,000 francs.

MAISON à Bordeaux, rue du Hâ, 56. Mise à prix : 35,000 francs.

MAISON à Bordx, rue Fondaudège, 56. Mise à prix : 45,000 fr.

Pour visiter, s'adresser sur les lieux tous les jours, sauf ce qui concerne l'immeuble, 56, rue Fondaudège, que l'on ne pourra visiter que le mardi, de 2 h. 1/2 à 5 heures.

Etude de Me RICHARD, avoué, rue Vital-Carles, 14, à Bordeaux.

VENTE AU TRIBUNAL

le 7 décembre 1920, à 13 h., maison et jardin à Bx-Bastide, rue Peaugas, 32; louée 960 fr. M. à p. 12,000 fr. Visite, mardis et vendredis, de 2 h. à 4 h.

Etude de Me G. DUBOIS, av., Bx.

VENTE AU TRIBUNAL

le jeudi 9 décembre 1920, à 13 h., le Métairie de Fayet, comp. maison, dép., terres, vig., prairies, lieu dit Fayet, cne de Cadaujac; 2 app. 13 h. 46 a. M. à p., 59,500f. 2° Terre lab. et prairie, plaine de Moscou, même cne; cont. app. 3 h. 61 a. M. à p., 14,125 fr. Mes Aucoin et Dubois, av. prés.

Etude de Me Ch. PIGNEGUY, huissier à Bordeaux, rue Lafaurie-de-Montbazon, no 4.

Vente publique judiciaire

Le vendredi 26 novembre courant, à onze heures du matin, il sera vendu par le ministère de Me LE BARAZER, commissaire-priseur, dans l'immeuble 41, rue Denise, à Bordeaux, une voiture automobile « FORD » avec tous ses accessoires.

On visite le matin de la vente à partir de neuf heures.

Au comptant et 10 %.

Pour insertion :
Signé : PIGNEGUY.

HOTEL DES VENTES 7, rue Voltaire, 7

VENTE AUX ENCHÈRES

Jeudi et vendredi 25 et 26 novembre, à 13 h. 30, il sera vendu par le ministère de

Me E. MAXILIEN

com.-priseur, 40, c. de l'Intendance

Chambres diverses, salle à manger chêne, salon, glaces, garde-robes, garnitures de cheminée et de foyer, bahut, bureau de dame coiffeuse, potiches, statuettes et bibelots, coffre-fort et coffre FICHET, baignoire et chauffe-bain, fusil de chasse, phonographe, pèse vin (syst. Malligand), linge, vêtement loutre et astrakan, vestiaire d'homme et de dame, jolie vitrine pour exposition, une séparation vitrée.

Au comptant, 10 % en sus.

CHUTE CHEVEUX. Arrêt net dès 1re app. Ils repous. en 15 jours. Pay. ap. guéris. Br D. Brown gratis, 28, rue Piedbœuf, Liège - Cornillon, Belgique.

PERDU 3 billets de 1,000 fr. le 20 courant. Rapporter 46, boul. P.-Wilson. Bonne réc.

PERDU jeudi broche or. Ecrire DUPEUX, à Cenon. Récomp.

Perdu dimanche Fondge-Tourny bague platine, saphirs et brillants. Rter 135, r. Trésorerie. Réc.

PERDU par ouvrier, de Brienne à la Passerelle, ceintre nickelée, contenant 2,000 francs. Rapporter 28, rue Bergeret. Récomp.

CRESSOL

Dentifrice Végétal

ELIXIR - POUDRE - PATE - SAVON

VOITURE genre « bombardé » à vendre. S'ad. 48, rue Courpon.

PATES alim. orig. Tun. gar. pure semoule blé et produits divers fre nécs., accepte rep. sér., act. Fortes remises. Ecrire Et. CHAUDOIN et Cie, SALON (B.-du-Rhône).

Représentant habitant Bordeaux pour la vente de décolletage et de vis à bois, est recherché par Sommer, 5, rue Pailloy, Clichy (Seine). Références de 1er ordre dans la quincaillerie exig.

KECH OU DUNDEE ARMATEUR cherche KETCH ou DUNDEE de 12 à 15 mètres de long, 3m20 à 4 mètres de large, d'un tirant d'eau de 2 mètres, avec moteur auxiliaire. Le tout à l'état de neuf ZINS, 4, rue Rameau, 4, PARIS.

Importante firme demande agents et courtiers dans toute ville importante. Situation d'avenir. Ecrire Advertising Américan Agency, Valence-sur-Rhône.

BOIS DE CHAUFFAGE à domicile faissonnats chêne et pin gr. lié et tous autres bois. J. Gaillard, Lignan (Gironde).

A vendre ou à louer après décès fonds établissement d'horticulture. S'adresser Maison A. BERNIS, chemin Thouars, TALENCE (Gironde).

VOYAGEURS bons vendeurs demandés par maison importante. Ecrire en indiquant prétentions à Runet, Agence Havas, Bordx.

VOYAGEUR sérieux demandé par consortium usines métall. pour visiter départ. Centre et S.-Ouest; appointements fixes, frais de route, remises. Références très sérieuses exigées; situation d'avenir. Ecrire en donnant référ. Rosin, Agence Havas, Bordx.

J'ACHETE TOUT : antiquités, métaux, meubles, débarras, etc. Gatineau, 11, cours d'Albret, Bx

**